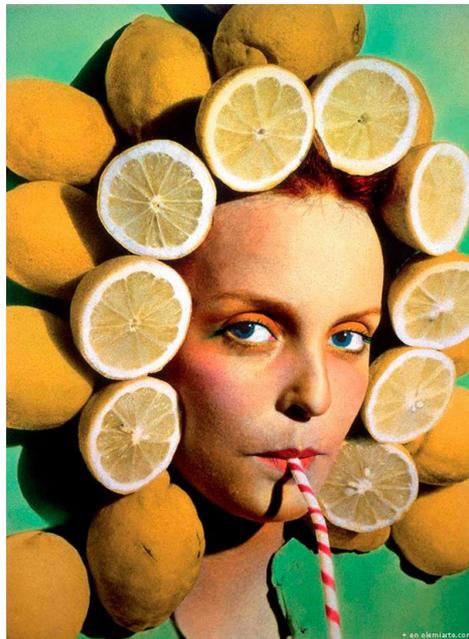


Département d'Études hispaniques
Année universitaire 2017-2018

Mention Etudes Européennes et Internationales
Parcours Etudes Franco-Espagnoles
Licence 2ème année



Limonas, Ouka Leele
(fotografía de la serie *Peluquería*, 1979)

Responsable pédagogique

Lucie Lavergne : Lucie.Lavergne@univ-bpclermont.fr

Responsable administratif

Sophie Perrin, espagnol@univ-bpclermont.fr

34, avenue Carnot – 63037 CLERMONT FERRAND CEDEX 1
tél : +33 473 40 63 75 – Fax : +33 473 40 61 05

**CONTACTS SECRETARIATS
(Université Clermont Auvergne)**

Secrétariat d'Espagnol : + 33 (0)4 73 40 63 75 / Courriel : espagnol@uca.fr
Sophie PERRIN - Pôle langues et cultures étrangères - Bureau A17 rez-de-jardin
- 34 av Carnot. Responsable administrative du cursus EFE.
Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi : 8h-11h et 13h30-15h ; Mercredi,
Vendredi : 8h-12h

Secrétariat d'Allemand : + 33 (0)4 73 40 63 40 / Courriel : Henri.GILBERT@uca.fr
Henri GILBERT - Pôle langues et cultures étrangères - Bureau A3 - 34 av Carnot
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h et 14h-17h ; mercredi et
vendredi : 9h-12h

Secrétariat de Français : + 33 (0)4 73 34 65 22 / Courriel : français@uca.fr
Jocelyne CASSIN - Bureau 110 - 1er étage - 29 bd Gergovia
Horaires d'ouverture : Du Lundi au Jeudi : 8h30-10h30 et 14h-16h ; Vendredi :
8h30-
10h30

Secrétariat Métiers de la culture : + 33 (0)4 73 34 66 81 / Courriel :
Stephanie.Perez@uca.fr
Stéphanie PEREZ (Licence) - 29 boulevard Gergovia
Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

Parcours pluridisciplinaire : + 33 (0)4 73 34 65 98 / Courriel : Marie.RANCE@uca.fr
Marie RANCE - Bureau 207 Ter - 2ème étage - 29 bd Gergovia
Horaires d'ouverture : Lundi et Mardi de 8h à 12h et 12h45 à 16h ; Mercredi de
8h à
13h ; Jeudi de 12h45 à 16h ; Vendredi de 8h à 12h et 12h45 à 15h40

Secrétariat LANSAD/CLES : +33 (0)4 73 40 63 92 Courriel :
Aurélie.Brosse@uca.fr - Service Commun des Langues Vivantes - Centre des
Langues et du Multimédia, 34 av Carnot

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES HISPANIQUES

SECRETARIAT

Mme Sophie PERRIN
Bureau A17, Rez-de-jardin,
34, avenue Carnot, 63037 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 04 73 40 63 75 - Fax : 04 73 40 61 05
Mail : espagnol@uca.fr

Heures d'ouverture aux étudiants:

Lundi mardi jeudi vendredi : de 9 h à 11 h et de 13 h à 15h30 – Fermé le mercredi après-midi.

L'accueil des étudiants ne constitue qu'une des nombreuses fonctions du secrétariat. Celui-ci ne s'occupe que des affaires ayant trait aux Études Hispaniques. Pour tous les problèmes d'inscription à l'université, d'équivalence de diplôme : voir le Service de la scolarité (Pôle Langues, bureauA5).

Directrice du Département : *Mme Stéphanie Urdician Bureau E5 : 04 73 40 63 82*

Coordinatrices 1er cycle Licence LLCER parcours espagnol

1ère année (DEPA) : Mme Anne Dubet Bureau E6 : 04 73 40 63 79
2ème année : Mme Florence Clerc Bureau E 10 : 04 73 40 63 78
3ème année Mme Assia Mohssine Bureau E 10 : 04 73 40 63 78

Coordinateurs 2ème cycle

Master MEEF Mme Danielle Corrado Bureau E 7 : 04 73 40 63 81
Master LLCER Etudes Hispaniques M. Axel Gasquet Bureau E3 : 04 73 40 63 76
Master formation continue : Mme Florence Clerc Bureau E 10 : 04 73 40 63 78
Master Études Interculturelles Franco-espagnoles
Mme Stéphanie Urdician Bureau E7 : 04 73 40 63 82

Coordinatrices concours

Agrégation Mme Florence Clerc Bureau E 10 : 04 73 40 63 78
CAPES Mme Danielle Corrado Bureau E 7 : 04 73 40 63 81

Relations Internationales, Erasmus, Assistanat et conventions bilatérales

Mme Assia Mohssine Bureau E 10 : 04 73 40 63 78

Responsable LANSAD et CLES espagnol

M. Julien Quillet Bureau E4 : 04 73 40 64 09

Licence Études Franco-Espagnoles

1ère année (DEPA): Mme Caroline Domingues Bureau E4 : 04 73 40 64 09
2ème année Mme Lucie Lavergne Bureau E8 : 04 73 40 62 93
3ème année M. Michaël Grégoire Bureau E8 : 07 73 40 62 93

Équivalences : *Mme Bernadette Hidalgo-Bachs Bureau E5*

Coordination CEAD licence : *M. Vincent Chaleron Bureau E10 : 04 73 40 63 79*

Coordination CEAD Masters : *Mme Assia Mohssine Bureau E4 : 04 73 40 63 78*

BIBLIOTHÈQUE : Salle A 11

Les étudiants doivent bien sûr utiliser les autres bibliothèques de l'université : bibliothèque du premier cycle au rez-de-chaussée du bâtiment du boulevard Gergovia, bibliothèque Lafayette, éventuellement bibliothèque de la faculté de Droit et Sciences économiques, 1^{er} étage, Bd François Mitterrand (juste en face du bâtiment de Gergovia). Les étudiants en master et en troisième cycle peuvent fréquenter la bibliothèque de la Maison de la Recherche, rue Ledru.

Comment contacter un enseignant ?

Chaque enseignant assure une permanence hebdomadaire pendant laquelle vous pouvez le rencontrer sans rendez-vous. Les horaires de ces permanences sont affichés près du secrétariat. Si vous n'êtes pas libre à ce moment-là, demandez un rendez-vous à l'enseignant en laissant un message dans sa boîte aux lettres. Si vous voulez une réponse, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées sur votre message !

Seuls les enseignants-chercheurs du Département (Professeurs et Maîtres de Conférences) peuvent diriger des mémoires M1 ou M2. Pour les contacter, il vous suffira d'écrire ou de prendre rendez-vous.

ATENEO : Association des Etudiants d'Espagnol. Site: <http://clubateneo.canalblog.com>

Jury de délibérations :

Le jury, garant du respect des modalités de contrôle des connaissances, est composé de l'ensemble des enseignants-chercheurs, enseignants, lecteurs et ATER intervenant aux différents niveaux de Licence, ayant participé à la correction des épreuves et à la notation des étudiants. Ceux-ci sont tenus d'être présents sauf absence pour raison majeure. Le jury se réunit trois fois par an à l'issue des sessions d'examens (semestre 1, semestre 2 et rattrapages) pour délibérer sur la base de procès-verbaux provisoires ; il veille à ce qu'il n'y ait pas d'erreurs dans la comptabilisation des notes obtenues par le candidat, valide le semestre ou l'année et attribue le cas échéant, des mentions et des points-jurys en fonction de l'assiduité, du travail et des progrès de l'étudiant. A l'issue des délibérations, un procès-verbal est daté et signé par le président du Jury ainsi que les autres membres ayant pris part aux délibérations.

Même si le jury est souverain et non tenu de motiver les décisions précises lors des délibérations, le directeur et/ou le responsable de licence ont le souci de recevoir les étudiants en cas d'incompréhension des résultats.

NOTA BENE

Quelques normes de courtoisie épistolaire

Sans être excessivement formaliste, il est courtois de respecter certaines règles minimales de politesse dans vos courriers et courriels aux enseignants et personnels :

- identifiez-vous, de préférence en début de message (NOM, Prénom, année d'études – précisez éventuellement le cours ou l'UE pour lesquels vous demandez un renseignement)
- bannissez le langage SMS et utilisez un langage courtois
- utilisez des formules de politesse simples en début et en fin de courrier: « veuillez agréer mes salutations distinguées » ; « sincères salutations » ; « en vous remerciant par avance » ou tout simplement « merci d'avance » etc.

De nombreux sites proposent des formules qui vous seront fort utiles dans vos échanges sociaux et professionnels.

EQUIPE PEDAGOGIQUE DU DÉPARTEMENT D'ETUDES HISPANIQUES

ABBA, Céleste, Lectrice.

ALARY Viviane, CELIS, Professeure des Universités. Roman espagnol XXe siècle, la bande dessinée espagnole, la relation texte-image. Ses derniers travaux portent sur la relation texte-image dans l'œuvre de Juan Marsé.

ALLARD Frédéric, PRCE, Civilisation Espagnole.

CHALERON Vincent, Agrégé. TICE, Traduction et expression. Histoire du cinéma espagnol.

CLERC Florence, CELIS, Maître de Conférences, Littérature Espagnole XVIème et XVIIème siècles. Prose de fiction du Siècle d'Or. Roman picaresque. Genèse du roman (interactions européennes).

CORRADO Danielle, CELIS, Maître de Conférences. Littérature espagnole XVIIIe et XIXe. Littérature contemporaine : écritures autobiographiques (autobiographie, journal intime, autofiction) ; écriture de la mémoire.

DOMINGUES Caroline, CHEC, Maître de Conférences, Histoire Contemporaine de l'Espagne.

DUBET Anne, CHEC, Professeure des Universités. Histoire moderne, Espagne, finances, politique. Ses derniers travaux portent sur les réformes administratives des Bourbons en Castille au début du XVIIIe siècle.

GASQUET Axel, IHRIM, Professeur des universités, Littérature et civilisation du Río de la Plata, XIXe et XXe siècles ; Orientalisme hispano-américain ; Récits de voyage ; Écrivains multilingues.

GREGOIRE Michaël, LRL, Maître de Conférences, Linguistique espagnole.

HIDALGO-BACHS Bernadette, CELIS, Maître de Conférences, HDR. L'écriture poétique de Pedro Salinas, l'intertextualité chez Pedro Salinas, Fray Luis de León, aspects de l'écriture poétique de Rubén Darío, La vida es sueño et la philosophie politique de F. Suárez.

LAVERGNE Lucie, CELIS, Maître de Conférences, Poésie espagnole contemporaine. La forme poétique, la stylistique. L'intertextualité, les liens textes-images. La poésie visuelle et spatiale.

MATHIOS Bénédicte, CELIS, Professeure des Universités. Littérature espagnole. Spécialiste de poésie contemporaine. Ses travaux portent sur les formes poétiques, leur évolution, ainsi que sur la poésie spatialisée.

MOHSSINE Assia, CELIS, Maître de Conférences en littérature et civilisation hispano-américaine ; linguistique, théâtre mexicain, études de genre, études culturelles, littérature viatique.

PEREZ, Miriam, Monitrice Valladolid.

QUILLET Julien, PRCE. TICE, traduction, expression, méthodologie.

ROCHDI Nour-Eddine, IHRIM, Maître de conférences, Civilisation hispano-américaine, littérature cubaine.

RODRIGUEZ, Samuel, Lecteur, Expression écrite et orale, Littérature Espagnole.

URDICIAN Stéphanie, CELIS, Maître de conférences. Théâtre hispanique. Littérature hispano-américaine – XXe-XXIe siècles.

Les Centres de recherche auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs du département d'études hispaniques sont :

- le **LRL** : Laboratoire de recherches sur le langage (EA 999)
- le **CELIS** : Centre de recherches sur les littératures et la sociopoétique (EA 1002)
- Le **CHEC** : Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (EA 1001)
- l'**IHRIM** : Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR 5317 - CNRS).

1^{er} semestre de Licence EFE 2^{ème} année (S3)

UE 21 Langue vivante – LANSAD

UE 22 Traduction spécialisée

UE 23 Culture

1 enseignement au choix :

- Histoire de l'Espagne
- Analyse de l'Image (Espagne et Amérique latine)
- Littérature de l'Espagne

UE 24 L'Espagne et les relations internationales

UE 25 Traduction espagnole

- Thème
ET
- Version

UE 26 Expression écrite et orale (langue écrite et langue orale)

UE 27 Culture européenne

1 enseignement au choix :

- Histoire culturelle des relations européennes
- Institutions et actualités européennes
- Histoire de l'Art Italien (Moyen-Âge et Renaissance)
- *European Union Law* (en anglais)
- Droit communautaire
- Droit constitutionnel
- Culture Europe (Culture européenne et histoire européenne)

ENSEIGNEMENTS DE MINEURE MENTION ARTS – Arts du spectacle

UE 28 Cinéma documentaire

UE 29 Esthétique et mise en scène du spectacle vivant (1945 jusqu'à aujourd'hui)

UE 30 Histoire de la musique (du Moyen-Age au 18^{ème} siècle)

MENTION ARTS (Métiers du livre et stratégies numériques)

UE 28 Maisons d'édition

UE 29 Librairies

UE 30 Grands jalons des sciences et techniques

MENTION LLCER Portugais

UE 28 Communication lusophone

- Presse écrite lusophone
Et
- Atelier journalistique

UE 29 Traduction 3 portugais

- Thème
Et
- Version

UE 30 Expression écrite et orale

Deux matières à choisir :

- Langue écrite (débutant)
- Langue orale (débutant)
- Langue écrite (non débutant)
- Langue orale (non débutant)

2^{ème} semestre de Licence EFE 2^{ème} année (S4)

UE 31 Langue vivante – LANSAD

UE 32 UE transversale (PPE,....)

UE 33 Traduction

- Thème
ET
- Version

UE 34 Culture comparée

- Art et nation (Espagne et Amérique latine)
ET
- Transferts culturels franco-hispaniques

UE 35 Culture hispanophone

1 enseignement au choix :

- Littérature hispano-américaine
- Civilisation Amérique Latine
- Analyse de l'image (peinture)

UE 36 Culture européenne

1 enseignement au choix :

- Histoire de l'art italien (XVII-XVIIIe)
- Culture Europe (culture et histoire)
- *European cinema* (en anglais)
- Littérature française
- Littérature comparée

UE 37 Projet culturel de groupe

UE 38 Complément d'enseignement

Au choix :

- Economie-gestion
- Géopolitique
- Psychologie interculturelle
- Droit administratif

ENSEIGNEMENTS DE MINEURE MENTION ARTS – Arts du spectacle

UE 39 Dramaturgie musicale

UE 40 Scène anglo-américaines du XX^{ème} siècle

MENTION ARTS – Métiers du livre et stratégies numériques

UE 39 Médiathèques et centres de documentation

UE 40 Histoire du livre et des pratiques de lecture à l'époque moderne et contemporaine

MENTION LLCER Portugais

UE 39 Traduction 4

- Thème
Et
- Version

UE 40 Arts lusophones (Brésil et Portugal)

- Art du Brésil
Et
- Art du Portugal

1^{er} semestre de Licence EFE 2^{ème} année (S3)

UE 21 Langue vivante – LANSAD

Volume horaire : 24 h TD par étudiant (2h par semaine)

Pour le contrôle des connaissances, s'adresser au secrétariat du LANSAD / CLES (Service Commun des Langues Vivantes).

UE 22 Traduction spécialisée

Lucie Lavergne et Marie-Carmen Pérez

Volume horaire : 24h TD par étudiant (2 h par semaine).

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : un examen terminal écrit de 2 heures.

2^{ème} session : idem.

Résumé :

Le cours de renforcement en traduction destiné aux étudiants du parcours EFE traite à la fois du terme et de la version. Y seront abordés des textes très contemporains, non littéraires pour la plupart portant sur des thématiques en lien à l'actualité espagnole et française, la politique, la communication professionnelle et le milieu de l'entreprise, le droit et l'économie, le tourisme, etc. L'objectif de ce cours est d'acquérir des compétences lexicales et des savoir-faire dans ces domaines, mais aussi de raffermir les connaissances en grammaire, syntaxe de l'étudiant, en cohérence avec les autres cours de traduction.

UE 23 Culture

1 enseignement au choix :

Littérature hispano-américaine Nour-Eddine Rochdi

Volume horaire : 12 CM et 12 h TD (1 h CM + 1 h TD hebdo/étudiant)

Enseignant responsable : Nour-Eddine ROCHDI

Intitulé : Littérature hispano-américaine

Résumé/description: Panorama del cuento hispanoamericano.

Objectifs: El curso tratará de la evolución histórica del género cuento a través de autores de varias generaciones. El programa se compone de un CM en donde se trazarán las diferentes etapas que atravesó el género cuento en Hispanoamérica; y de un TD donde se estudiarán los textos de los autores más representativos del género cuento.

Contrôle des connaissances:

-1^{ère} session: examen terminal écrit (durée: 2 h): comentario de texto (no estudiado en clase) de uno de los autores estudiados.

-Session de rattrapage: examen terminal oral (temps de passage : 20 mn). Oral sobre un texto (no estudiado en clase) de uno de los autores estudiados.

Bibliographie succincte:

-sobre el cuento hispanoamericano:

PUPO-WALKER, Enrique (Coord.): *El cuento hispanoamericano*, Madrid, Castalia, 1995.

OVIEDO, José Miguel, *Antología crítica del cuento hispanoamericano del siglo XX (1920-1980): Fundadores e innovadores*, tomo I, Madrid, Alianza Editorial, 1992.

Antología crítica del cuento hispanoamericano del siglo XX (1920-1980): la gran síntesis y después, tomo II, Madrid, Alianza Editorial, 1992.

Histoire de l'Espagne – Anne Dubet

Volume horaire : 12h CM + 12 h TD par étudiant (1 h CM et 1 h TD par semaine).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES : Un examen terminal écrit de 2 heures en 1^{ère} session. Un oral de 20 min. en 2^{ème} session.

Resumen: La monarquía española en la época moderna (siglos XVI-XVIII).

Objetivos de la clase: 1. Situar las grandes articulaciones de la historia moderna en el tiempo (cronología). 2. Comprender las características principales del Antiguo Régimen español, en sus dimensiones política, económica y social. 3. Adquirir una cultura de la disciplina Historia.

La clase se compone de una clase magistral, en la que se abordarán las características esenciales del Antiguo Régimen español en términos políticos, sociales y culturales. Como es imposible ser exhaustivo en 12 horas, los estudiantes deberán completar su información leyendo un buen manual de historia moderna. En las sesiones de "trabajo dirigido", se practicarán dos ejercicios: el comentario de documentos escrito y oral y la síntesis, a modo de disertación oral.

Examen y evaluación de los estudiantes: escrito, 2 horas para las dos sesiones.

Ejercicio en dos partes: 1. Se evaluará el conocimiento general del período mediante preguntas de tipo informativo. 2. Se someterá a los estudiantes un breve documento escrito para que lo expliquen de modo argumentado.

Bibliografía:

•Libro de cabecera : Floristán, Alfredo, coord., *Historia de España en la Edad Moderna*, Barcelone, Ariel, 2004.

•Para consultas:

Carrasco, Raphaël, *L'Espagne classique, 1474-1814*, Paris, Hachette, 1992.

Hugon, Alain, *L'Espagne du 16e au 18e siècle*, Paris, Armand-Colin / Sedes, 2000.

Poutrin, Isabelle et Cosandey, Fanny, *Monarchies espagnole et française, 1550-1714*, Paris, Atlande, 2001.

Para preparar los comentarios de documentos, es útil consultar además las obras siguientes :

-Bleiberg, Germán, dir., *Diccionario de Historia de España*, Madrid, Revista de Occidente, 1968, en tres tomos.

-el Larousse enciclopédico.

-los diversos tomos de la *Historia de España* Menéndez Pidal. Casi todos constan de índices patronímicos y toponímicos, así como de sumarios detallados que permiten hallar rápidamente la información deseada.

Analyse de l'image filmique – Danielle Corrado

Volume horaire : 25h, soit 2h hebdomadaires

Contrôle des connaissances :

1^{ère} session : examen terminal écrit ; durée : 2h30

L'examen comporte deux parties: une question de cours sur l'histoire du cinéma et l'analyse d'une séquence.

2^{ème} session : idem

Résumé / description : Panorama du cinéma espagnol : des origines aux années soixante

Objectifs: Approches du cinéma espagnol depuis une double perspective chronologique et analytique. Introduction à l'histoire du cinéma espagnol et initiation à l'analyse de séquences filmiques à partir de films et d'auteurs représentatifs du cinéma espagnol (Luis Buñuel, Luis García Berlanga, Pedro Almodóvar etc.)

Bibliographie succincte :

Larraz Emmanuel, *Le cinéma espagnol des origines à nos jours*, Paris : Éditions du Cerf, 1986.

Seguin, Jean-Claude, *Histoire du cinema espagnol*, coll. 128, Nathan Université, 1994.

UE 24 L'Espagne et les relations internationales

Caroline DOMINGUES

Volume horaire : 24h, soit 2h hebdomadaires

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES : Examen terminal oral de 20 min.

Résumé/description : Les relations internationales de l'Espagne contemporaine. Les liens entre l'Espagne et l'Union Européenne, le Maroc, les pays latino-américains depuis le franquisme jusqu'à aujourd'hui.

Objectifs : L'étudiant doit acquérir une culture générale sur cet aspect de la civilisation espagnole et une bonne connaissance des relations culturelles, politiques et économiques entre l'Espagne et ses partenaires.

UE 25 Traduction espagnole

THEME - Vincent CHALÉRON

Volume horaire : 12h (1 heure hebdomadaire)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

- 1^{ère} session : Examen terminal écrit de 1h30 (3h avec la version)
- 2^{ème} session : idem.

Résumé/description : traduction du français à l'espagnol de textes littéraires modernes et contemporains choisis pour leur représentativité et pour la qualité de leur écriture.

Objectifs: asseoir et enrichir les connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales de l'étudiant (français et espagnol); faire un bilan de ses difficultés mor-

phosyntaxiques ; développer ses capacités à proposer des traductions fidèles dans un espagnol correct et nuancé.

Bibliographie :

1) Dictionnaires unilingues :

+ Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe.

Consultable sur www.rae.es

+ María Moliner, *Diccionario del uso del español*, Madrid, Gredos

Indique la fréquence et le niveau de langue. Fait apparaître les mots appartenant au même domaine sémantique (listes analogiques).

+ *Diccionario actual de la lengua española*, Vox

+ Manuel Seco et al., *Diccionario del español actual*, Madrid, Aguilar, 1999

+ *Diccionario de uso del español actual*, Clave

Dictionnaire actuel, simple, pratique et clair, recommandé pour les apprenants étrangers.

+ *Diccionario avanzado Sinónimos y Antónimos Lengua española*, Vox

+ A.Rey, J.Rey-Debove, *Le Petit Robert*

+ *Dictionnaire des synonymes*, Larousse

2) Dictionnaires bilingues :

+ V.V.A.A, *Grand Dictionnaire bilingue*, Larousse, 2007

+ Denis-Maraval-Pompidou, *Dictionnaire espagnol-français et français-espagnol*, Hachette

3) Méthodes de traduction :

+ Oscar Torres Vera, *Le thème espagnol de la phrase au texte*, Ellipses, 2006

+ H.Gil et Y.Macchi, *Le thème littéraire espagnol*, Nathan université, 1993

+ P.J. Guinard, *Guide du thème espagnol*, A.Colin, Paris (réed.)

+ André Gallego, *Thèmes espagnols*, Presses Universitaires du Mirail, 2005

+ V.Rajaud et M.Brunetti, *Traducir*, Dunod, 1992

+ Elvire Diaz, *Entraînement au thème et à la version*, Ellipses, 2004

+ Monica Dorange, *Initiation à la version et au thème espagnols*, Hachette Supérieur, 2008

4) Grammaires :

+ P.Gerboin et C.Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette Education, 1992.

+ Jean-Marc Bedel, *Grammaire de l'espagnol moderne*, PUF, 1997 (1ère ed.)

5) Lexiques et listes de locutions :

+ Eric Freysselinard, *Le mot et l'idée 2*, Ophrys, 2000

Listing de vocabulaire classé par thèmes. Indispensable pour étoffer le lexique.

+ France Chabod et Hélène Hernandez, *Espagnol, Vocabulaire Essentiel*, Le Livre de poche, 2005.

+ Monica Dorange, *Le Vocabulaire de l'espagnol*, Hachette, 2006

+ Joseph Sandalinas, *Espagnol, Dictionnaire mots et expressions*, Ellipses, 2003

+ Fructuoso Sierra, Piñeiro Pazos y Sanz Espinar, *Vocabulaire thématique Espagnol-Français*, Le Monde d'aujourd'hui, Ellipses, 2011

Mots et expressions groupés en chapitres thématiques. L'outil idéal pour acquérir du vocabulaire.

+ Belot, A., *Lexique français-espagnol de la langue actuelle*, Toulouse FIR, 1986 et *ABC lexical de l'espagnol familier*, Ellipses, 1999

+ Diane de Blaye, Pierre Efratas, Esperanza Martínez, *La bonne expression en espagnol*, Belin, 2004

+ Gordana Vranic, *Hablar por los codos, Frases para un español cotidiano*, Edelsa, 2004.

Liste de locutions et proverbes illustrés et commentés en espagnol. Une mine d'or.

6) Manuels précieux :

+ Seco, M., *Diccionario de dudas y dificultades del castellano*, Madrid, Aguilar, 1986

+ Salvador Pedragosa, Lionel Guierre, *Le mot juste*.

VERSION - Julien QUILLET

Volume horaire : 12h (1 heure hebdomadaire)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

-1^{ère} session : examen terminal écrit (durée : 1 h 30, soit 3h avec le thème)

-Session de rattrapage: examen terminal écrit (durée : 1 h 30, soit 3h avec le thème)

Résumé/description : traduction de l'espagnol au français de textes littéraires espagnols et hispano-américains du XIXe siècle à nos jours.

Objectifs: asseoir et enrichir les connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales de l'étudiant ; développer ses capacités à proposer des traductions fidèles dans un français des plus corrects ; (re)découvrir les grands auteurs de la littérature hispanique contemporaine.

Bibliographie :

1) Dictionnaires :

Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Espasa-Calpe, www.rae.es.

María Moliner, *Diccionario de uso del español*, Gredos.

Diccionario de Autoridades, 1726. Accessible sur www.rae.es.

Ramón García-Pelayo y Gross et Jean Testas, *Grand dictionnaire*, Larousse.

Denis, Maraval et Pompidou, *Dictionnaire*, Hachette.

P. Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Le Robert.

Littre, *Dictionnaire de la langue française*.

Dictionnaire des synonymes et des contraires, collection «Les usuels » du Robert.

Dictionnaire de synonymes français : www.crisco.unicaen.fr/des/synonymes

Dictionnaire des expressions et locutions, collection «Les usuels » du Robert.

2) Grammaires :

P. Gerboin et C. Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette.

J.-M. Bedel, *Grammaire de l'espagnol moderne*, PUF.

Jean Bouzet, *Grammaire espagnole*, Belin.

Coste et Redondo, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Sedes.

Real Academia Española, *Nueva gramática de la lengua española*, Espasa-Calpe.

Gili & Gaya, *Curso superior de sintaxis española*, SPES.

E. Alarcos Llorach, *Gramática de la lengua española*, Espasa-Calpe.

J. Alcina Franch y J. M. Blecua, *Gramática española*, Ariel.

UE 26 Expression écrite et orale (langue écrite et langue orale)

1 : EXPRESSION ECRITE - Céleste Abba et Miriam Pérez

Volume horaire : 12 h (1 h hebdomadaire)

Contrôle des connaissances : 1^{ère} session : Contrôle continu (50%) + examen terminal (50%). Le C.C. pourra prendre différentes formes (exercices écrits notés, note de participation...). Pour l'examen terminal, la durée de l'épreuve est d'1 h 30.

Session de rattrapage : examen terminal écrit (durée : 1 h 30)

Résumé/description :

Entraînement à la production d'énoncés écrits dans différentes situations de communication. Présentation de travaux écrits sur différents sujets d'actualité et de culture générale hispaniques.

Objectifs : pratiquer et améliorer ses compétences écrites en situation de communication et de présentation formelle d'un sujet hispanique.

2 : EXPRESSION ORALE - Celeste Abba et Miriam Pérez

Volume horaire : 12 h (1 h hebdomadaire)

Contrôle des connaissances :

1^{ère} session : Contrôle continu (50%) + examen terminal (50%). Le C.C. pourra prendre différentes formes (exercices oraux notés, note de participation...). Pour l'examen terminal, la durée de l'épreuve est de 15 mn.

Session de rattrapage : examen terminal oral (durée : 15 mn).

Résumé/description :

Entraînement à la production d'énoncés oraux dans différentes situations de communication. Présentation d'exposés oraux sur différents sujets d'actualité et de culture générale hispaniques.

Objectifs : pratiquer et améliorer ses compétences orales en situation de communication et de présentation formelle d'un sujet hispanique.

UE 27 Culture européenne

1 enseignement au choix :

EC 1 : Histoire culturelle des relations européennes - Mme Pastre (intervenante prévue)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES : 1^{ère} session : 1 examen terminal écrit de 2h. 2^{ème} session : 1 examen terminal écrit de 2h.

Pour le programme définitif, voir département d'allemand

EC 2 : Institutions et actualités européennes (EFA/EFE - M. Schulz)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES : 1^{ère} session : 1 examen terminal écrit d'1h30. 2^{ème} session : 1 oral de 15 minutes

Pour le programme définitif, voir département d'allemand

EC 3 : Histoire de l'Art Italien (Moyen-Âge et Renaissance) (EFE / EFI - P. ROMAN.

Panorama général de la peinture italienne du XIII^e et du XIV^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

Bora, G. Fiaccadori, A. Negri, A. Nova, *I luoghi dell'arte. Storia, opere, percorsi*, 2. *Dall'età longobarda al Gotico*, Milano, 2003.

EC 4 : *European Union Law* - Marie-Elisabeth Baudoin

Volume: 25 HTD /semester

Assessment: End-of-term exam (three questions, well-organized answers and analysis are expected).

The European Union (EU) has been described as the "21st century's newest superpower" as it became – in many policy making areas, including competition law and law of the internal market – a more integrated and organized governmental entity. Moreover, with 28 member- states and a population of nearly half a billion, the EU is perceived as a huge market and trader. However, 2011 may be understood as a turning point for the European Union, because of the Eurozone crisis and its implications in terms of collective action. Thus, the EU is facing many challenges: not only defining its new governance (indeed it is neither a federal State nor a supra-national State but rather, a bewildering new governmental entity), but also surviving the financial and political crisis. In order to understand the development of European integration and the challenges the EU has to face, this course provides a general introduction to the legal system of the EU. We will examine the evolution and the institutions of the EU, as well as the sources and the position of EU law in the legal systems of the member states. We will also focus on a selection of substantive law issues of intra-Union trade in goods and services and briefly analyse the protection of Fundamental Rights in the EU and the role of the EU in the international arena.

Course materials and requirements Students are expected to attend all classes and read assigned materials. A course pack will be provided as a teaching aid. It will include extracts from books or articles as well as passages from the Treaties and accounts of specific cases decided by the European Court of Justice or by national Courts.

- Introduction: Historical background to the creation of the European Communities and today's Challenges Historical origins of the EU; Brief overview of analyses of integration; Introduction to the Treaty establishing the European Community and the Treaty establishing the European Union; recent developments towards revision of the Treaties: the European Constitution and the Lisbon Treaty.

- Chapter 1: The EU's institutional architecture and its evolution European Council, Commission, Council of the European Union, Parliament, advisory bodies; The changes introduced by the Lisbon Treaty.

- Chapter 2: The EU Judicial order. The European Court of Justice The nature and authority of European Union law (direct effect and supremacy of EU Law). The position of the EU law in the legal systems of the member states and the relationships between legal orders: the French example (the conflictual reception of the EU Law in the case law of high national courts)

- Chapter 3: The internal action of the EU Internal market: Selected issues on free movement of goods and persons;
- Chapter 4: The EU and fundamental rights protection
- Chapter 5: The external action of the EU

Recommended Reading :

- Chalmers Damian, Davies Gareth, Monti Giorgio, European Union Law: Text and Materials, Cambridge University Press; 3rd edition (18 June 2014), 1219 pages.
- Craig Paul, de Búrca Gráinne, EU Law: Text, Cases, and Materials, OUP Oxford; 5th edition (18 août 2011), 1320 pages.
- Kaczorowska Alina, European Union Law, Routledge; 3rd Revised edition (27 March, 2013), 1168 pages.

EC 5 : Droit communautaire - M. EMADZADEH

Volume horaire : 25 heures CM dans le semestre.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session : Examen terminal (écrit 2h)

2ème session : un examen oral de 15mn

1) 2 séances de deux heures pour : la problématique, les premiers efforts et historique avec les grandes dates ainsi que l'adhésion progressive des 28 pays.

2) 4 séances pour les institutions, leur rôle, leur composition et leur mode de décision, étude des différents Traités.

3) 2 séances sur la culture et les politiques européennes ainsi que leur application concrète.

4) Et le reste : le système législatif à savoir le droit originaire et le droit dérivé, les recours.

Modalités de contrôle des connaissances : voir département des pluridisciplinaires.

EC 6 : Droit constitutionnel - F. FABERON-TOURETTE, C. MARLIAC

Volume : 36 heures CM dans le semestre

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session : Examen terminal (écrit 2h)

2ème session : un examen oral de 15mn

* l'organisation administrative (présentation, personnes morales ou physiques de droit privé ou public, centralisation, décentralisation, les collectivités territoriales, leurs statuts, l'intercommunalité)

* l'administration en action (moyens juridiques de l'action, les actes administratifs, les contrats administratifs)

* les fins de l'administration : servir et préserver l'ordre public (le service public, la police administrative, la justice administrative)

* l'administration soumise au droit et au juge : principes de légalité et de responsabilité, la justice administrative, procédure administrative contentieuse et recours contentieux

* arrêts du Conseil d'Etat, jurisprudences.

Modalités de contrôle des connaissances : voir département des pluridisciplinaires.

EC 7 : Culture Europe (Culture européenne et Histoire européenne)

Cours magistraux uniquement

Culture Européenne : History of Human Rights: An Introduction

Teacher: Sandhya Patel

Classes: 12 x 1hr lectures /semester

Assessment: End-of-term exam

Human rights are frequently cited in contemporary political, social and legal discourse and a "human rights culture" has thus become a familiar, everyday motif in the media. Human rights as a theoretical construct though needs clarification. We will here trace when and where human rights emerged as a concept which gradually gained political and judicial currency over the years, all over the world. There will be a special focus on the European Court of Human Rights (ECtHR) and the founding European Convention on Human Rights (ECHR) both functioning as what has been called a "common conscience for all of Western Europe." Within this type of institution, discussion and debate on the concept of human rights gives way to tangible bodies of law which can be applied to defend and protect a discrete set of rights to life, liberty, equality, free speech, privacy, health, food and housing, as set out in binding conventions and declarations, though this reading may be contested by Member States.

This course will be based on an in-depth study of founding instruments in the form of declarations and conventions and will also involve discussion of key cases brought before the ECtHR.

Recommended Reading :

Christofferson Jonas and Mikael Rask Madsen, *The European Court of Human Rights between Law and Politics*, Oxford university Press, 2011, 2013. Clapham Andrew, *Human Rights. A Very Short Introduction*, Oxford University Press, 2015. Ishay Micheline, *The History of Human Rights*, University of California Press, 2004. Ishay, Micheline, *The Human Rights Reader: Major Political Essays, Speeches, and Documents from Ancient Times to the Present*, Routledge, 2007. <http://www.echr.coe.int/Pages/home.aspx?p=home>

Histoire Européenne: Modern Europe from the French Revolution to WWI

Teacher: Raphaële Espiet-Kilty

Classes: 12 x 1hr lectures/semester

Assessment: End-of-term exam

This course is a survey of modern European history concentrating on the forming of a Europe of nationstates from 1789 to 1914. It introduces students to major trends and events focusing more specifically on the way they impacted on governments, political parties and regimes. It starts with the period of the Revolution in France to assess its impact on the whole of Europe. It then considers the period of the expansion of the Napoleonic Empire. Finally, it looks at the fall of the old European empires and the birth of a Europe of "more democratic" nation-states.

Recommended reading: Morgan, Kenneth O. (ed.), *The Oxford History of Britain*, OUP, 2010. Blanning, C.W. (ed.), *The Oxford History of Modern Europe*, OUP, 2001.

ENSEIGNEMENTS DE MINEURE

MENTION ARTS – Arts du spectacle

UE 28 Cinéma documentaire

UE 29 Esthétique et mise en scène du spectacle vivant (1945 jusqu'à aujourd'hui)

UE 30 Histoire de la musique (du Moyen-Age au 18^{ème} siècle)

MENTION ARTS (Métiers du livre et stratégies numériques)

UE 28 Maison d'édition

UE 29 Librairies

UE 30 Grands jalons des sciences et techniques

MENTION LLCER Portugais

UE 28 Communication lusophone

Presse écrite lusophone

Et

Atelier journalistique (mercredi 15h15-17H15)

UE 29 Traduction 3 portugais

Thème

Et

Version

UE 30 Expression écrite et orale

Deux matières à choisir :

Langue écrite (débutant)

Langue orale (débutant)

Langue écrite (non débutant)

Langue orale (non débutant)

2^{ème} semestre de Licence EFE 2^{ème} année (S4)

UE 31 Langue vivante – LANSAD

Volume horaire : 24 h TD par étudiant (2h par semaine)

Pour le contrôle des connaissances, s'adresser au secrétariat du LANSAD / CLES.

UE 32 UE Transversale (PPP)

Voir liste UFR LCC.

UE 33 Traduction

THEME – Axel GASQUET

Volume horaire : 12h, soit 1h hebdomadaire.

Coeff. 0.5

Contrôle des connaissances :

-1^{ère} session : examen terminal écrit (durée : 1 h 30)

-Session de rattrapage: idem.

Résumé/description : traduction du français à l'espagnol de textes littéraires modernes et contemporains choisis pour leur représentativité et pour la qualité de leur écriture.

Objectifs: asseoir et enrichir les connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales de l'étudiant (français et espagnol); faire un bilan de ses difficultés morphosyntaxiques ; développer ses capacités à proposer des traductions fidèles dans un espagnol correct et nuancé.

Bibliographie : voir bibliographie UE 25 Thème.

VERSION - Florence CLERC

Volume horaire : 12 h, soit 1h hebdomadaire.

Coeff. 0.5

Contrôle des connaissances :

-1^{ère} session : examen terminal écrit (durée : 1 h 30)

-Session de rattrapage: idem.

Résumé/description : traduction de l'espagnol au français d'extraits d'œuvres littéraires espagnoles des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Objectifs: se familiariser avec la syntaxe et le lexique de l'espagnol du Siècle d'Or ; développer ses capacités à proposer des traductions fidèles, dans un français correct et fluide ; (re)découvrir les grands auteurs de la littérature espagnole de la Renaissance et du Baroque.

Bibliographie succincte:

1) Dictionnaires:

Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Espasa-Calpe, www.rae.es.

María Moliner, *Diccionario de uso del español*, Gredos.

Tesoro de la lengua castellana o española, Sebastián de Covarrubias Orozco, 1611. Consultable à la bibliothèque et sur www.books.google.es.

Tesoro de las dos lenguas española y francesa, César Oudin, 1675. Consultable à la bibliothèque et sur www.books.google.es.

Diccionario de Autoridades, 1726. Accessible sur www.rae.es.

Ramón García-Pelayo y Gross et Jean Testas, *Grand dictionnaire*, Larousse.

Denis, Maraval et Pompidou, *Dictionnaire*, Hachette.

Littré, dictionnaire de la langue française.

2) Grammaires : voir bibliographie UE 30 Version

3) Syntaxe et lexique :

COUDERC Christophe, *Version classique espagnole*, Paris, PUF, 2009.

DUPONT Pierre, *La langue du siècle d'or*, Université Paris III/Sorbonne, 1987.

4) Civilisation classique :

CARRASCO R., DEROZIER C., MOLINIÉ-BERTRAND A., *Histoire et civilisation de l'Espagne classique (1492-1808)*, Paris, Nathan Université, 1991.

DÉFOURNEAUX Marcelin, *L'Espagne au Siècle d'Or*, Hachette, 1996, première édition 1964.

UE 34 Culture comparée

Les deux cours sont à suivre.

Art et nation (Espagne et Amérique latine) – Caroline Domingues

Volume horaire : 12hTD x 1 gr

Modalités de contrôle des connaissances : Remise d'un dossier.

Coeff. 0,5

Le cours « Art et nation » abordera la construction de la nation et de l'identité espagnoles à travers l'art et les grands mouvements artistiques. L'histoire de l'Espagne sera relue à travers le prisme des arts – peinture, sculpture et architecture –, des artistes et des influences artistiques étrangères.

Bibliographie indicative :

- Bernard et Christiane Bessière, *La peinture espagnole*, Ed. du Temps, Paris, 2000.

- Fabrice Parisot, *Peinture et Culture*, Ed. Ellipses, Paris, 1997.

- Alejandro Sánchez (Dir.), *Barcelone 1888-1929, Modernistes, anarchistes, noucentistes ou la création fiévreuse d'une nation catalane*, Ed. Autrement, Paris, 1992.

- Manuel Vázquez Montalbán, *Barcelonas*, Editorial Empúries, Barcelona, 1990.

- Manuel Tuñón de Lara, *Medio siglo de cultura española*, Editorial Tecnos, Madrid, 1984.

Transferts culturels franco-hispaniques – Assia Mohssine

Volume horaire : 12hTD x 1 gr

Coeff. 0,5

Evaluación S4 /S4' : se efectuará a través de dos modalidades: evaluación continua (presentación de ponencias) y evaluación final.

Tipo de examen : Escrito u Oral

Duración : Escrito (2h) / oral : preparación 40 minutos y oral 20 minutos

Temática: El afrancesamiento mexicano Siglos XIX-XX

Objetivos: El propósito básico de este curso es indagar el afrancesamiento mexicano en los siglos XIX y XX, como sinónimo de refinamiento y modernidad en numerosas facetas de la historia y cultura mexicanas a través de los siguientes ejes:

Eje 1: Historia: los franceses de la Intervención ([1862-1867](#))

Eje 2: Arquitectura: [La ciudad de México durante el Porfiriato: « el París de América »](#)

Eje 3: Inmigración : los inmigrantes franceses: el caso de *Les Barcelonettes*

Eje 4: Literatura: el afrancesamiento de los modernistas mexicanos. El ejemplo de la *Revista Moderna* (1898-1903): gustos, estilos y posturas literarias a través del aprendizaje del francés y el conocimiento de la literatura francesa.

Eje 5: Viajes ; los viajeros franceses en México (preceptores, órdenes religiosas, exploradores científicos, viajeros)

Bibliografía :

Chabrand, Émile, *De Barceloneta a la República Mexicana*, con dieciocho ilustraciones de G. Profit según fotografías del autor. Traducción, estudio preliminar y notas de Luis Everaert Dubernard, México, Banco de México, 1987.

Couy, Patrice, « Peregrinaciones de los barcelonnettes a México », Francia - México. Imágenes compartidas, en *Artes de México*, núm.39, 1997.

DE FOSSEY, Mathieu, *Viaje a México*, México, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, 1994.

Demard, Jean-Christophe, *Terres d'argile: Jicaltepec, un village français au Mexique*, Paris, Editions du Porte-Glaive, 1987.

Dumas, Claude, « Sur quelques aspects du mythe de la France et de Paris dans la littérature et dans la presse mexicaines au 19^{ème} siècle », *Les mythes et leurs expressions au XIX^{ème} siècle dans le monde hispanique et ibéro-américain*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1988.

GRÜNFELD, Mihai. « Cosmopolitismo modernista y vanguardista: una identidad latinoamericana divergente », *Revista Iberoamericana*, 55.146-47 (enero - junio 1989): 33-42.

Lempérière, Annick, « Mexico 'fin de siècle' et le modèle français », en: *Les modèles européens en Amérique Latine*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Meyer, Jean, « Les français au Mexique au XIX^{ème} siècle », *Cahiers des Amériques Latines*, num.9 10, 1974.

[P é rez-Siller](#), Javier y [Cramausse](#), Chantai (dir.), México Francia: memoria de una sensibilidad común; siglos XIX-XX, BUAP-CEMCA-EI Colegio de San Luis, 1998, Tomo I.

_____, México Francia: memoria de una sensibilidad común; siglos XIX-XX, BUAP-CEMCA-EI Colegio de Michoacán, 2004, Tomo II.

Tablada, José Juan, *La Feria de la Vida*, México, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, 1991 (Lecturas Mexicanas, Tercera Serie, 22).

Tello Peón, Berta, *Imágenes de Arte Mexicano. Arquitectura del Porfiriato*, México, Instituto de Investigaciones Estéticas, UNAM, 1994.

UE 35 Culture hispanophone

Au choix :

EC 1 : Littérature Espagne – Florence Clerc

Volume horaire : 25 heures, soit 2h hebdomadaires

Modalités de contrôle des connaissances:

-1ère session : examen terminal écrit (durée : 3 h)

-Session de rattrapage: idem.

Résumé/description: Introducción a la literatura del Siglo de Oro. Estudio de las grandes corrientes y los principales autores y obras de la literatura española de los siglos XVI y XVII. La clase magistral estará dedicada prioritariamente a la historia literaria. Se completará, en los trabajos dirigidos, con ejercicios de análisis estilístico y con el comentario de dos obras de lectura obligatoria (cf. bibliografía);

Objectifs: conocer las grandes etapas de la historia literaria del Siglo de Oro (Renacimiento y Barroco), sus principales autores y grandes obras (prosa, poesía, teatro). Entrenarse al análisis literario de textos clásicos.

Bibliographie succincte :

N.B.: une bibliographie complète sera distribuée en cours.

Lectura obligatoria : ANÓNIMO, *El Abencerraje (novela y romancero)* ed. de Fco López Estrada, Madrid, Cátedra

ANÓNIMO, *Lazarillo de Tormes*, Madrid, Cátedra

*HISTOIRES LITTÉRAIRES (XVIIe s. et XIXe s.) :

JONES, R.O. (bajo la dirección de), *Historia de la literatura española* (T.2: *Siglo de Oro: prosa y poesía* – T. 3: *Siglo de Oro: Teatro*), Barcelona, ed. Ariel

RICO, F. (bajo la dirección de), *Historia y crítica de la literatura española* (T.2: *Siglo de Oro: Renacimiento*, T.3: *Siglo de Oro: Barroco* + suplementos, Barcelona, Ed. Crítica

*PLATAS TASENDE, A-M., *Diccionario de términos literarios*, Madrid, Espasa, 2000

*SESE, B., ZUILI, M., *Vocabulaire de la langue espagnole classique (XVIè et XVIIè siècles)*, Nathan, 1997

EC 2 : Civilisation Amérique Latine – Axel Gasquet

Volume horaire : 24 heures, soit 2h hebdomadaires

Modalités de contrôle des connaissances :

-1ère session : examen terminal écrit (durée : 2 h)

-Session de rattrapage: idem.

Résumé/description:

Las guerras de emancipación en Hispanoamérica (1810-1826): Río de la Plata, Chile, Perú, Gran Colombia y Venezuela.

En este curso estudiaremos los aspectos esenciales del proceso de emancipación y las guerras de independencia en Hispanoamérica (1790-1825). Observaremos las principales tendencias nacionales en que evolucionan las diferentes regiones hispanoamericanas a partir del período de su independencia. A partir de la herencia colonial, ya se verifican evoluciones político-sociales disímiles, que desempeñarán un papel determinante en el complejo proceso de conformación de los Estados-nación, a través de los modelos liberales y conservadores. En los TD analizaremos diferentes documentos históricos del período de la emancipación.

Bibliographie succincte :

CHIARAMONTE, José Carlos, *Nación y Estado en Iberoamérica: el lenguaje político en tiempos de las independencias*, Buenos Aires: Sudamericana, 2004.

HALPERIN DONGHI, Tulio, *Reforma y disolución de los imperios ibéricos 1750-1850*, Madrid: Alianza América, Col. Historia de América Latina 3, 1985.

HÉBRARD, Véronique, y VERDO, Geneviève (eds.), *Las independencias hispanoamericanas, un objeto de historia*, Madrid: Casa de Velázquez, 2013.

LAVALLÉ, Bernard, *L'Amérique espagnole*, París: Belin, 1998.

LAVALLÉ, Bernard, *Francisco Pizarro, biografía de una conquista*, Lima: IFEA-Instituto de Estudios Peruanos, 2005.

LYNCH, John, *Las revoluciones hispanoamericanas 1808-1826*, Barcelona: Ariel Historia, 1998.

LYNCH, John, *San Martín. Soldado argentino, héroe americano*, Barcelona: Ed. Crítica, 2009.

LYNCH, John, *Simón Bolívar*, Barcelona: Ed. Crítica, 2010.

Les deux cours sont   suivre.

Volume horaire : 24 heures au total pour les deux cours.

Modalit s du contr le des connaissances :

1 re session : 1 examen terminal  crit de 2h

2 me session : Idem

Cours de Lucie Lavergne

Intitul  : La peinture baroque en Espagne (XVIe-XVIIe si cles)

R sum  du cours : Le cours d'analyse de l'image fixe (peinture) s'int resse   l'art pictural en Espagne au XVI et XVIIe si cle : bilan historique, caract ristiques du baroque et probl matiques soulev es par les tableaux de peinture baroque. Nous observerons les diff rentes sp cificit s du Baroque   cette p riode, notamment le genre des Vanit s. En TD, l'accent sera mis sur la m thodologie de l'analyse plastique et iconique   travers l' tude des principales  uvres picturales de la p riode concern e.

Bibliographie indicative :

AUGE Jean-Louis, *L'art en Espagne et au Portugal*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2000.

SCHOLZ-H NSEL Michael, *El Greco*, Paris, Taschen, 2004.

WOLF Norbert, *Vel zquez*, Paris, Taschen, 2001.

TERRASSA Jacques, *L'analyse du texte et de l'image en espagnol*, Paris, Armand Colin, 2006.

PARISOT Fabrice, *Peinture et culture. Vocabulaire, description et commentaire*, Paris, Ellipses, 1997.

CAMON AZNAR Jos  , *La pintura espa ola del siglo XVI*, Madrid, Espasa Calpe, 1996.

CAMON AZNAR Jos  , *La pintura espa ola del siglo XVII*, Madrid, Espasa Calpe, 1996.

Cours de G eraldine Gauthier

Intitul  : Le portrait dans la peinture espagnole

R sum  :

L'objectif de ce cours est de cerner les probl matiques propres   l'art du portrait et d' tudier l' volution de ce genre pictural dans la peinture espagnole du Si cle d'Or jusqu'  la premi re moiti  du XX me si cle,   partir de l'analyse approfondie d' uvres embl matiques.

Bibliographie conseill e :

Aug , Jean-Louis (Dir.), *L'art en Espagne et au Portugal*. Paris, Citadelles & Mazenod, 2000.

Barral i Altet, Xavier (Dir.), *L'art espagnol*, Paris, Bordas, 1996.

Bonafoux, Pascal, *Les Peintres et l'Autoportrait*, Gen ve, Skira, 1984.

Badea-P un, Gabriel, *Portraits de soci t  XIXe-XXe si cles*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2007.

Bessière Bernard, Bessière Christiane, *La Peinture espagnole : histoire et méthodologie par l'analyse de quarante tableaux du XVIe au XXe siècle*, Paris, Ed. du Temps, 2000.

Gerard-Powell, Véronique (dir.), *L'art espagnol*. Paris, Flammarion, 2010.

Guégan, Stéphane, Madeline, Laurence, Schlessler, Thomas, *L'Autoportrait dans l'histoire de l'art. De Rembrandt à Warhol, l'intimité révélée de 50 artistes*, Paris, Beaux-Arts éditions, 2009.

Pommier, Edouard, *Théories du portrait : de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Gallimard, "Bibliothèque illustrée des histoires", 1998.

UE 36 Culture européenne

Au choix :

EC 1 : Histoire de l'art italien (XVII-XVIIIe)- D. Rivoletti

Volume horaire : 24 heures

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES : 1^{ère} session : un oral (20 minutes) et un écrit (2 heures) en contrôle continu. Pour les RSE : un écrit de 2h. 2^{ème} session : Un oral de 20 minutes.

Le cours proposera une synthèse de l'histoire de l'art en Italie à la Renaissance.

L'examen oral portera sur le cours et sur les trois ouvrages suivants, dont la lecture est obligatoire :

Claude Mignot et Daniel Rabreau (dir.), *Temps modernes : XV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Flammarion, 1996 : seulement les chapitres sur le XV^e et sur le XVI^e siècle en Italie ;

Aby Warburg, *Essais florentins*, Paris, Klincksieck, 1990 (ou une édition postérieure), disponible également en traduction italienne *La rinascita del paganesimo antico*, Firenze, La nuova Italia, 1966 (ou une édition postérieure) ;

Michael Baxandall, *L'œil du Quattrocento : l'usage de la peinture dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1985 (ou une édition postérieure), disponible également en traduction italienne *Pittura ed esperienze sociali nell'Italia del Quattrocento*, Torino, Einaudi, 1978 (ou une édition postérieure).

EC 2 : Culture Européenne (culture et histoire)

Culture européenne : Critical Discourse Analysis and Political Discourse

Teacher: Raphaële Espiet-Kilty Classes: 12 x 1hr lectures/semester

Assessment: End-of-term exam

CDA is a "special approach to the study of text and talk" that is necessarily critical of the document under study (T.A. van Dijk, Aim of critical discourse analysis). It focuses on the relations between discourse and society by studying all dimensions of a discourse (semantic as much as historical). Its aim is to uncover what is implicit in a text in order to reveal underlying ideologies and to establish what role discourse plays in the perpetuating of social power, i.e. the control of one group by another. This course will combine lectures and tutorials which will consist in analysing political discourse using the CDA approach.

Recommended reading: Van Dijk, T.A., Aims of Critical Discourse Analysis, free on the internet, 1995. Wodak, Ruth (ed.), Language, Power and Ideology,

Benjamins, 1989. Wodak, Ruth, *Methods of Critical Discourse Analysis*, Sage, 2002. Wodak, Ruth (ed.), *Qualitative Discourse Analysis in the Social Sciences*, Palgrave Macmillan, 2008.

Histoire européenne : BREXIT and Europe Teacher:

Tim Whitton

Classes: 12 x 1hr lectures/semester

Assessment: End-of-term exam

This course will be devoted to an in-depth study of the 23 June 2016 Brexit referendum. It will focus on why David Cameron chose to submit the decision to the vox populi, the campaigns organized by the "Brexit" and the "Remain" camps, the referendum itself, the triggering of Article 50 of the European constitution and the "exit" negotiations undertaken by the British government with its European partners. The effect of the Brexit on other European countries' potential wish to leave the European Union will also be studied.

The bibliography will be enhanced in due course given the ongoing nature of this subject.

Recommended reading: BAKER David and SCHNAPPER Pauline, *Britain and the Crisis of the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015, 234 p., ISBN 978-1-137-00519-9. L'ESPRIT du TEMPS (eds.), *Brexit !, Outre-Terre: revue européenne de géopolitique, années 2003 à 2016*, Paris 2017. OLIVER Craig, *Unleashing Demons: the Inside Story of Brexit*, London, Hodder & Stoughton, 2016 (highly recommended!) *Revue Française de Civilisation Britannique*, vol. XX1, n°2, 'The Brexit Referendum of 23 June 2016, le Référendum sur le Brexit du 23 juin 2016', 2017. TOURNIER-SOL Karine & GIFFORD Chris (eds.), *The UK Challenge to Europeanization: the Persistence of British Euroscepticism*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.

EC 3 : *European cinema* (ESE : en anglais)

Teacher: Christophe Gelly

Classes: 12 x 2hr/semester.

Assessment End-of-term exam

This course is meant as a survey of European cinema from cinema of the origins to contemporary developments. It is based on a corpus of representative films from the 1920s onwards. You will first be given the basic technical tools and vocabulary necessary for the analysis of specific film sequences, and the tutorials will consist of presentations and comments of extracts taken from a limited corpus of films. We will also deal with the main movements of cinema in the European context in terms of style and content (expressionism, neo-realism, new wave, postmodernism). Active oral participation is required throughout the course; as of session 3 students will be expected to present comments on specific extracts from films on the syllabus. Course outline:

Sessions 1-2: General presentation: historical background and stylistic analysis

Sessions 3-4: The beginnings of film theory (Eisenstein) and the rise of expressionism

Session 5-6: Poetic realism in France

Session 7: The British documentary movement

Session 8: Italian Neo-realism

Sessions 9-10: European New wave movements

Sessions 11-12: Art film and popular cinema

Films on the syllabus (will be commented on in the lectures and tutorials) The Cabinet of Dr Caligari, dir. Robert Wiene, 1920 Nosferatu, dir. F.W. Murnau, 1922 The Rules of the Game, dir. Jean Renoir, 1939 Listen to Britain, dir. Humphrey Jennings and Stewart MacAllister, 1943 Rome, Open City, dir. Roberto Rossellini, 1945 The 400 Blows, dir. François Truffaut, 1959 Breathless, dir. Jean-Luc Godard, 1960 This Sporting Life, dir. Lindsay Anderson, 1963 8½, dir. Federico Fellini, 1963 The Draughtsman's Contract, dir. Peter Greenaway, 1982

Recommended reading : Jacques AUMONT, Alain BERGALA, Michel MARIE, Marc VERNET, Esthétique du film. Paris, Nathan, 1994 David BORDWELL, Narration in the Fiction Film, Madison, University of Wisconsin Press, 1985 Richard DYER and Ginette VINCENDEAU (eds.), Popular European Cinema, London, Routledge, 1992 André GAUDREAU, François JOST, Le Récit cinématographique, Paris, Éditions Nathan, Collection Nathan-Université, 1990 James MONACO, How to read a film: movies, media, and beyond: art, technology, language, history, theory, New York, Oxford University Press, 2009 (fourth edition) PETRIE Duncan (ed.), Screening Europe: Image and Identity in Contemporary European Cinema, London, BFI, 1992 Pierre SORLIN, European Cinemas, European Societies 1939-1990, London, Routledge, 1991 Ginette VINCENDEAU (ed.), Encyclopedia of European Cinema, London, BFI/Cassell, 1995 PETRIE Duncan (ed.), Screening Europe: Image and Identity in Contemporary European Cinema, London, BFI, 1992 Pierre SORLIN, European Cinemas, European Societies 1939-1990, London, Routledge, 1991 Ginette VINCENDEAU (ed.), Encyclopedia of European Cinema, London, BFI/Cassell, 1995.

EC 4 : Littérature française XVIIe – XVIIIe siècles : 2 h

Volume horaire : 24 heures dans le semestre

Modalités de contrôle des connaissances :

- 1^{ère} session : Examen terminal écrit de 4 heures.
- 2^{ème} session : 1 oral de 30 minutes.

2 programmes au choix.

(Voir page suivante)

Programme A : Ballades populaires et ballades romantiques – Gaëlle Loisel

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, des écrivains comme James Macpherson, Herder ou les frères Grimm s'intéressent aux formes de la culture populaire, et notamment aux ballades issues de la poésie orale. Grâce à leurs travaux, l'Europe littéraire redécouvre avec enthousiasme une forme de chanson narrative relativement brève, qui devient une source d'inspiration majeure pour les poètes romantiques. Incarnant la « poésie de nature », « l'âme d'un peuple », la ballade permet de redécouvrir un rythme, un vers ou une musique ; elle en vient parfois à se charger de visées nationalistes. Le genre de la ballade apparaît ainsi comme une forme qui interroge les notions de culture populaire ou de poésie orale, la théorie poétique romantique, les liens entre littérature et musique, les transferts culturels ou encore la dimension littéraire de la construction identitaire. Ce sont toutes ces questions que l'on explorera en

prenant appui sur des textes de Goethe, les *Ballades et romances* d'Adam Mickiewicz et les *Ballades lyriques* de Coleridge et Wordsworth.

Œuvres au programme

Les textes étudiés seront distribués en cours, à l'exception de l'ouvrage suivant, qu'il convient de se procurer :

Coleridge, *La Ballade du Vieux Marin, et autres textes*, Poésie/Gallimard, 2007.

-Programme B : Les drames romantiques - Philippe Antoine

La scène théâtrale française est profondément bouleversée lors d'une période relativement brève que l'histoire littéraire a située entre 1828 et 1843. Cette « parenthèse », que l'on désigne sous l'appellation « drame romantique », n'est évidemment pas isolable des transformations que connaît le genre sur une longue durée. Elle est loin, également, de présenter la belle homogénéité qu'un discours rétrospectif peut être tenté de proposer. C'est la raison pour laquelle ce cours mettra l'accent sur les différences comme sur les convergences esthétiques qui unissent et divisent les acteurs de ce moment important du théâtre. Ce panorama sera esquissé à partir des œuvres suivantes (éditions indifférentes) :

Dumas, *Antony*, 1831

Hugo, *Marie Tudor*, 1833

Vigny, *Chatterton*, 1835

Nerval, *Léo Burckart*, 1839

EC 5 : Littérature comparée

Volume horaire : 24 heures dans le semestre

Modalités de contrôle des connaissances :

- 1^{ère} session : Examen terminal écrit de 4 heures.

- 2^{ème} session : 1 oral de 30 minutes.

Destins de femmes dans le roman européen - Gaëlle Loisel

Les trois romans que nous proposons à l'étude interrogent le statut de la femme, sa sexualité et son rapport aux conventions sociales. Les deux premiers ont fait scandale, et ce moins pour des raisons littéraires que pour des raisons morales et sociales. Nous analyserons la façon dont le genre romanesque, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, prend en charge une réflexion sur la société et l'individu.

Œuvres au programme :

Gustave Flaubert, *Madame Bovary* [1856], éd. Jacques Neefs, Le Livre de poche, 1999.

Theodore Fontane, *Effi Briest* [1894], trad. André Coeuroy, Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 2001.

Thomas Hardy, *Tess d'Urberville* [1891], trad. Madeleine Rolland, éd. André Topia, Le Livre de poche, 1995.

UE 37 Projet culturel de groupe - Stéphanie Urdician – Evelyne Ducrot

Contenu : Présentation des méthodes et des outils de l'action culturelle en vue de la conception et de la mise en œuvre d'une programmation en lien avec la culture hispanique (ex. Semaine culturelle).

Collaboration avec l'Ateneo Iberoamericano et les étudiants du Master Etudes Interculturelles Franco-Espagnoles. Connaissance de l'environnement culturel local (structures culturelles professionnelles et associatives).

Modalités de contrôle des connaissances : dossier à rendre et soutenance orale

UE 38 Complément d'enseignement

Au choix :

EC 1 : Economie-gestion (EFA/EFE) Cyril Boisnier

Volume horaire : 24h, soit 2 heures hebdomadaires.

Modalités de contrôle des connaissances : Examen terminal écrit de 2h en 1^{ère} session, et de 1h en 2^{ème} session. QCM et commentaire structuré

Résumé du cours : 6 thèmes sont abordés dans ce cours :

Qu'est-ce qu'une entreprise : une unité de production mais aussi une organisation avec une culture qui est en interaction avec son environnement. Les typologies d'entreprise

- Le rôle de l'information sur la prise de décision : importance de l'information dans le processus de décision, le système d'information et la veille.

-Le management stratégique : définition, analyse préalable, mise en œuvre et contrôle d'une stratégie.

-La fonction marketing : l'esprit et la démarche marketing et le mix-produit

-La fonction production et logistique : le système de production, les étapes de la production par l'amont et l'aval, les principaux modes de production et d'approvisionnement, la logistique.

-La fonction RH : les fondements, la mise en œuvre, les fonctions et le dialogue social.

Bibliographie indicative : Comprendre l'entreprise, théorie, gestion, relations sociales, Tony Alberto, Pascal Combemale, Armand Colin, 2010

EC 2 : Psychologie interculturelle – Serge GUIMOND

Volume horaire : CM 20h sur 10 séances.

Contrôle des connaissances :

1^{ère} session : Régime assidu : Contrôle continu : (pondération 1/2) : rapport de recherche (coefficient 3/5) et compte rendu oral de la recherche (coefficient 2/5). Examen terminal : (pondération 1/2).

Régime spécial : Examen terminal : (pondération 1)

2^{ème} session : Régime assidu : Une épreuve écrite (pondération 1)

Régime spécial : Une épreuve écrite (pondération 1).

Programme

CM : Introduction à l'étude de la psychologie à travers les cultures axée sur les phénomènes cognitifs et sociaux. Les thèmes abordés sont : les processus de groupes et la culture ; la transmission culturelle ; la psychologie culturelle comparative ; individualisme et collectivisme ; contact interculturel ; immigration et acculturation.

Objectifs :

Etre capable de restituer et d'articuler les connaissances théoriques reliées aux domaines étudiés

Etre capable de répondre à un problème pratique en psychologie interculturelle

Etre capable d'identifier les influences culturelles dans différents contextes.

Compétences (générales):

Mobiliser les principaux concepts et les grandes approches théoriques et méthodologiques des différents champs de la discipline

Mobiliser les bases théoriques des rapports entre la culture et le fonctionnement psychique de l'individu

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

Bibliographie (informative):

Berry, J. W., Poortinga, YH, Breugelmans, SM, Chasiotis, AC, & Sam, DL (2011). *Cross-cultural psychology. Research and applications*. Cambridge : Cambridge University Press.

Guimond, S. (Ed.) (2006). *Social comparison and Social Psychology : Understanding cognition, intergroup relations and culture*. Cambridge, England : Cambridge University Press, 354 pages.

Guimond, S. (2010). *Psychologie Sociale : Perspective Multiculturelle*. : De wavre : Mardaga, 293 pages.

EC 3 : Droit administratif - F. FABERON-TOURETTE, C. MARLIAC

Volume horaire : 36 heures CM dans le semestre.

Modalités de contrôle des connaissances : Examen terminal (écrit 2h)

* l'organisation administrative (présentation, personnes morales ou physiques de droit privé ou public, centralisation, décentralisation, les collectivités territoriales, leurs statuts, l'intercommunalité)

* l'administration en action (moyens juridiques de l'action, les actes administratifs, les contrats administratifs)

* les fins de l'administration : servir et préserver l'ordre public (le service public, la police administrative, la justice administrative)

* l'administration soumise au droit et au juge : principes de légalité et de responsabilité, la justice administrative, procédure administrative contentieuse et recours contentieux

* arrêts du Conseil d'Etat, jurisprudences.

EC 4 : Géopolitique du monde contemporain - F. CHIGNIER-RIBOULON

Cours du parcours pluridisciplinaire Lettres et Administration mutualisé avec EFA.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session : Examen terminal (écrit 2h)

2ème session : idem

La géopolitique est une approche devenue très médiatique depuis une vingtaine d'années. Elle étudie les oppositions de pouvoirs et d'idées sur des espaces, à différentes échelles géographiques (d'une petite région à une question internationale).

A partir d'un sujet politique portant un enjeu, les différents éléments qui l'expliquent sont développés. Ces éléments peuvent être démographiques, culturels, religieux, linguistiques, spatiaux, sociaux, économiques, historiques...

Le cours se déroule en deux temps. Dans un premier temps, l'analyse géopolitique est présentée aux étudiants, avec de nombreux exemples. Dans un second temps, une situation particulière est analysée. Habituellement les exemples changent chaque année, et ils sont liés à l'actualité récente (les deux dernières années).

ENSEIGNEMENTS DE MINEURE

MENTION ARTS – Arts du spectacle (voir livret de la Licence d'Arts du spectacle)

UE 39 Dramaturgie musicale

UE 40 Scène anglo-américaines du XXème siècle

MENTION ARTS – Métiers du livre et stratégie numérique (voir livret de la Licence de Métiers du livre)

UE 39 Médiathèques et centres de documentation

UE 40 Histoire du livre et des pratiques de lecture à l'époque moderne et contemporaine

MENTION LLCER Portugais (voir livret de la Licence de portugais)

UE 39 Traduction 4

Thème **Et** Version

UE 40 Arts lusophones (Brésil et Portugal)

Art du Brésil **Et** Art du Portugal

Informations générales sur le CLES

CLES

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur est une certification nationale mise en place par les universités accréditées par le Ministère de l'Education Nationale. Elle vous permet d'attester de votre niveau en compétences langagières et de le faire valoir à l'échelle de l'Europe. En effet, le Conseil de l'Europe a mis en place un Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) auquel sont adossés les différents niveaux évalués par le CLES.

Langues concernées ? Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais, Russe!

Niveaux ? CLES1, CLES2, CLE3!

Quand ? Plusieurs sessions par an

Niveaux

Le CLES se décline en 3 niveaux :

CLES 1 : correspond au niveau B1 du CECRL, qui est celui qu'on attend d'un utilisateur qui n'est plus débutant mais ne maîtrise pas encore la langue. Les exercices portent sur l'explicite des documents composant le dossier, qui sont simples à comprendre. L'UCA propose des sessions CLES 1 en allemand, anglais, espagnol, italien, polonais, portugais et russe, à partir de la L1.!

CLES 2 : correspond au niveau B2 du CECRL et s'adresse aux utilisateurs de niveau avancé. Les exercices portent en partie sur l'implicite des documents, qui sont plus complexes que pour le CLES 1. Le candidat doit aussi faire preuve d'esprit de synthèse ainsi que de fluidité dans l'expression. L'UCA propose des sessions CLES 2 en allemand, anglais, espagnol, portugais et italien, selon les effectifs, à partir de la L2 !

CLES 3 : correspond au niveau C1 du CECRL et s'adresse aux utilisateurs expérimentés, qui ont une très bonne maîtrise de la langue. Les dossiers de travail se situent dans un contexte véritablement universitaire, article, colloque, débats sur la spécialité de l'étudiant, ce qui réserve cette certification au niveau Master ou aux très bons étudiants de L3. L'UCA pourra éventuellement proposer des sessions CLES 3 en allemand, anglais et espagnol, selon les effectifs.

Tarifs : Tarif unique quel que soit le niveau ou la langue : 60 euros

Modalités d'inscription

Pour s'inscrire, rendez-vous dans les locaux du **Centre des Langues et du Multimédia** (CLM), auprès du Pôle formation continue et certifications. Le CLM est situé sur le site Carnot de l'Université Clermont Auvergne à Clermont-Ferrand, à l'angle de la rue Paul Collomp et de la rue d'Amboise (plans d'accès). Pour tout renseignement : Tél. : 04 73 40 64 91 / Courriel : sclv@univ-bpclermont.fr

Informations concernant la L3

Objectifs visés

Autonomie, enrichissement académique et professionnel, maîtrise de la langue, acquisition de compétences interculturelles, expérience et connaissance du marché du travail européen.

Contenus de l'année

L'étudiant en L3 Etudes Franco-espagnoles doit obtenir 60 ECTS pour valider son année. Pour ce faire, il suivra les enseignements proposés par l'Université partenaire, en l'occurrence les cours des cursus de licence d'espagnol et de français (Grado de Español Lengua y Literatura, Grado de Francés-Inglés Filología moderna) qui figurent dans la maquette. Le choix des matières optionnelles se fera en concertation avec le responsable pédagogique de l'échange à Clermont-Ferrand et dans la ville de destination.

Pour valider sa licence (180 ECTS), il devra réaliser un stage d'une durée totale de 16 semaines (sur l'ensemble de la licence).

Aides à la mobilité et procédures

Erasmus Etude : mobilité d'étude

Contact : Relations internationales Université Clermont Auvergne – Sandrine GIDON / Tél. +33 4 73 40 61 21

Sandrine.GIDON@uca.fr : 34 Avenue Carnot 63006 Clermont-Ferrand Cedex
Montant de l'aide : 750-1500€ (mensualités de 150€ sur 6 ou 10 mois).

Erasmus Stage : mobilité de stage

Contact : **Bureau des Stages**

Montant de l'aide : 350€/ mois pendant 3 mois (durée du stage)

Calendrier : pour un stage en 2014, déposer la demande auprès de l'UFR LLSH début février 2014 (entre L2 et L3/entre M1 et M2). Février 2015 pour stage en 2015 (fin L3/fin M2)

L'étudiant peut bénéficier consécutivement d'une bourse ERASMUS ETUDES et d'une période ERASMUS STAGES et vice versa, sans pour autant pouvoir excéder 24 mois. Si une mobilité ERASMUS ETUDES et une mobilité ERASMUS STAGES sont réalisées par un étudiant **dans le cadre d'une même année universitaire**, la durée totale des deux mobilités ne peut excéder **12 mois**.

ATTENTION : Il est impératif qu'il n'y ait pas de chevauchement entre les dates ERASMUS ETUDES et les dates ERASMUS STAGES.

Ces bourses sont destinées à couvrir une partie des frais liés au départ en mobilité et n'ont pas vocation à prendre en charge le coût total de la mobilité à l'étranger.

Plus d'informations sur Erasmus Stages :

<http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/faire-un-stage-a-l-etranger/>

<http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/faire-un-stage-a-l-etranger/les-stages-conventionnes-erasmus-/>

Procédure stage à l'étranger :

<http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/faire-un-stage-a-l-etranger/les-stages-a-l-etranger-procedure/>

Autres financements hors statut Erasmus

! Bourse de Complément Mobilité du Ministère (800€)

L'aide à la mobilité du ministère est destinée aux étudiants boursiers participant à un programme d'échanges ou effectuant un stage à l'étranger inscrit dans leur cursus d'études. Pour une demande d'aide à la mobilité du ministère, il faut constituer [un dossier de candidature](#) à une mobilité internationale. Aucun dossier de demande de bourse de complément de mobilité du Ministère ne sera accepté au delà du 15 mai pour l'année en cours.

Conditions à remplir pour l'obtention de la BOURSE DE COMPLEMENT MOBILITE DU MINISTERE (conventions et hors conventions)

- La bourse de Complément Mobilité est destinée à l'étudiant suivant un programme d'échanges ou effectuant un stage international qui doit s'inscrire dans le cadre de son cursus d'études.
- Elle est octroyée à l'étudiant boursier national sur critères sociaux.
- L'étudiant doit préparer un diplôme national de l'enseignement supérieur. Est exclu de ce dispositif, l'étudiant inscrit à un Diplôme Universitaire (DU) ou à un doctorat.
- La durée du séjour aidé de l'étudiant à l'étranger **ne peut être inférieure à 2 mois complets ni supérieure à 9 mois consécutifs.**
- Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant ne pourra bénéficier d'une aide à la mobilité cumulée supérieure à 9 mois.
- Son montant ne peut être inférieur au nombre de mensualités de base soit 400 € x 2 mensualités.

! Bourse de la région Auvergne-Rhône-Alpes (500€)

La bourse du Conseil Régional est attribuée à tous les étudiants partant en échange pour une durée minimale de 9 semaines dans le cadre d'un DU, DUT, d'une Licence, d'un Master ou d'un stage reconnu dans le cursus (hors doctorat et formation continue). Demande en ligne : <https://bfss.cr-auvergne.fr> (Rubrique "Rechercher une aide" > "Aide à la mobilité internationale")

Conditions à remplir pour l'obtention de la BOURSE DU CONSEIL REGIONAL d'AUVERGNE (conventions et hors conventions)

- La bourse du Conseil Régional est octroyée à l'étudiant inscrit à l'UCA (toute nationalité et tout diplôme y compris D.U) qui réalise un séjour à l'étranger d'une durée égale ou supérieure à 2 mois, soit pour un cursus d'études en parcours Licence ou Master, soit pour un stage en université ou en entreprise, reconnu dans le cursus. La demande doit être faite par l'étudiant directement en ligne sur le site web du Conseil Régional.
- Elle est cumulable avec toutes les autres bourses.

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/75/89-bourse-ami-aide-a-la-mobilite-internationale-enseignement-superieur-recherche-innovation.htm>

Bourse de la Direction des Relations Internationales (166€ Europe)

L'aide de la Direction des Relations Internationales de l'université n'est cumulable qu'avec la bourse de la région Auvergne. Son rôle est de soutenir la mobilité des étudiants qui ne sont ni boursiers sur critères sociaux, ni boursiers Erasmus, mais partent dans le cadre d'une convention bilatérale (hors EFA, INVOGE et tout programme d'échange ayant un financement propre).

Conditions à remplir pour percevoir la BOURSE DE LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES (conventions bilatérales)

- **La bourse de la Direction des Relations Internationales de l'Université Clermont Auvergne** qui s'ajoute à la bourse du Conseil Régional, n'est par contre cumulable ni avec la bourse de Complément Mobilité, ni avec la bourse Erasmus.
- Cette aide versée **une seule fois** pour un séjour réalisé dans le cadre **d'une convention bilatérale**, est variable en fonction des destinations.

- Elle est octroyée pour des séjours d'études et pour des stages non rémunérés d'au moins 2 mois **réalisés dans le cadre des conventions bilatérales signées par l'Université Clermont Auvergne**. Seuls ouvrent droit les séjours pour les parcours Licence ou Master ; les formations en doctorat n'ouvrent pas droit.

Dotation spécifique UFR LCC diplômés internationaux : A définir chaque année. **Informations** : Site Université Clermont Auvergne – Rubrique INTERNATIONAL – Aides financières

AIDES FINANCIERES destinées aux étudiants réalisant un séjour d'études hors Europe ou dans une destination européenne n'ouvrant pas droit au statut Erasmus

REGLES DE CUMUL

Tout étudiant **boursier national sur critères sociaux** peut cumuler la bourse nationale avec la bourse de Complément Mobilité du Ministère, la bourse du Conseil Régional et celle de la Ville de Clermont-Ferrand (pour les villes jumelles).

Par contre, l'aide de la Direction des Relations Internationales est réservée à **l'étudiant non boursier sur critères sociaux pour des séjours réalisés dans le cadre d'une convention bilatérale signée par l'Université Clermont Auvergne (parcours Licence et Master)**.

Voir aussi le lien suivant : <http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/beneficier-d-aides-financieres/>

Calendrier de la demande de mobilité et de bourse Erasmus

(2^{ème} et 3^{ème} années EFE)

1) - Février

La Direction des Relations Internationales envoie aux enseignants responsables des étudiants en mobilité :

- le calendrier des procédures qu'ils doivent respecter pour réaliser les échanges d'étudiants (présent document) ;
- la grille de nomenclature des codes des disciplines référencées par le contrat ERASMUS ;
- le tableau de l'ensemble des conventions bilatérales et Erasmus ;
- un modèle du dossier « Etudiant en mobilité à l'étranger » à remettre à tout étudiant inscrit à l'UCA et retenu pour une mobilité à l'étranger ;
- un modèle du contrat d'études qui doit être visé par l'étudiant, l'enseignant et l'université partenaire ;
- un modèle du dossier "Complément Mobilité " du MENESR à remettre aux étudiants boursiers sur critères sociaux (Licence et Master) même hors conventions.

Les enseignants affichent, dans les composantes, les destinations possibles pour les étudiants "ERASMUS" et "Conventions bilatérales".

2) - Mars - Avril

Les étudiants déposent leur candidature pour un départ à l'étranger au semestre 1 ou à l'année, auprès des enseignants responsables des échanges (certaines UFR peuvent exiger une date antérieure).

Les étudiants **doivent obligatoirement s'inscrire auprès de l'université partenaire** par le biais des inscriptions en ligne sur les sites internet de ces universités, le cas échéant, avant une date limite définie par celles-ci.

L'enseignant responsable de l'échange annonce les candidatures des étudiants à son contact enseignant au sein de l'université partenaire. Le service des Relations

Internationales annonce, de son côté, les candidatures des étudiants à son contact administratif au sein de l'université partenaire.

3) - Mai

1- Les enseignants responsables des échanges remettent à la Direction des Relations Internationales :

- ➔ la liste des étudiants ERASMUS et conventions bilatérales sélectionnés pour le **semestre 1**, présentée par destination ;
- ➔ la liste des étudiants hors conventions ouvrant droit à une bourse « Complément Mobilité » du MENESR (Ministère).

Ces listes doivent être accompagnées des éléments suivants pour chaque étudiant concerné :

- ➔ le dossier « Etudiant en mobilité à l'étranger » (modèle en téléchargement sur le site web de l'université) ;

- ➔ une déclaration sur l'honneur stipulant que l'étudiant n'a jamais bénéficié d'une bourse Erasmus pour une période d'études auparavant (modèle en téléchargement sur le site web de l'université) ;
- ➔ un dossier de bourse « Complément mobilité » du MENESR, si l'étudiant est boursier sur critères sociaux.

2- Les enseignants responsables des échanges définissent avec leurs étudiants le programme pédagogique du cursus à l'étranger, ils remplissent le contrat d'études, le signent et l'envoient à l'université partenaire pour acceptation.

3- La Direction des Relations Internationales envoie à chaque étudiant deux contrats Erasmus à compléter et à renvoyer à la Direction des Relations Internationales

4) Juin-Juillet

Au vu des résultats aux examens, les enseignants responsables des échanges confirment les départs et signalent les désistements (échec aux examens, cas personnels...) :

- à la Direction des Relations Internationales de l'UCA **et de l'université partenaire**. Tout changement ultérieur (désistement par exemple) connu par l'enseignant doit être communiqué systématiquement au service et vice versa.

Afin de procéder au paiement des différentes bourses et aides financières, la Direction des Relations Internationales envoie, à tous les étudiants, une attestation d'arrivée vierge à faire remplir par l'université d'accueil (signature et cachet obligatoires). Pour les étudiants Erasmus, cet envoi est accompagné, de la charte Erasmus, du rapport détaillé, de leur contrat Erasmus signé par la Présidente de l'UCA en deux exemplaires dont un à remettre à leur université d'accueil et une attestation de fin de séjour.

6) – Septembre- Octobre

L'attestation d'arrivée validée par l'université d'accueil, doit parvenir à la Direction des Relations Internationales pour la mi-octobre dernier délai pour permettre le paiement du premier versement de la bourse Erasmus aux étudiants partis au semestre 1 ou à l'année.

7) – Décembre

Les enseignants responsables des échanges fournissent à la Direction des Relations Internationales :

- ➔ la liste des étudiants "ERASMUS et Conventions" qui partent au **semestre 2** (se reporter aux points 3 et 4 de ce tableau pour les formalités à accomplir),
- ➔ la liste des étudiants hors conventions ouvrant droit à une bourse de « Complément Mobilité » du MENESR (se reporter aux points 3 et 4 de ce tableau pour les formalités à accomplir),

8) – Avril

Paiement du premier versement de l'aide financière Erasmus aux étudiants partis au semestre 2.

10) – mi-juillet

Paiement du solde de l'aide financière Erasmus aux étudiants partis au semestre 1 et/ou 2.

Il sera déclenché par la Direction des Relations Internationales, à condition que lui soient parvenues toutes les pièces justificatives obligatoires à fournir : l'attestation de fin de séjour signée par l'université d'accueil, la copie du relevé de notes, le rapport de fin de séjour.

Les stages

Procédure légale et administrative France / Espagne

Étape 1 : Saisissez votre demande de convention de stage directement sur votre Espace Numérique de Travail, via l'application « Pstage », à la rubrique *Scolarité – Stage* sur l'ENT. Puis vous en avertissez votre tuteur ou tutrice par mail (Mme Domingues, Mme Lavergne ou M. Grégoire, selon le cas).

Étape 2 : Si votre demande de stage est validée par le responsable pédagogique UCA, Mme Perrin l'imprimera (elle aura accès à votre convention).
CETTE ÉTAPE EST ESSENTIELLE. VOTRE DEMANDE DE CONVENTION DOIT ÊTRE VALIDÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE L'UCA POUR QU'IL S'ASSURE QUE VOTRE STAGE RÉPONDE BIEN AUX EXIGENCES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES DU CURSUS QUE VOUS SUIVEZ. SI CE N'EST PAS LE CAS, LA DEMANDE DE CONVENTION SERA ANNULÉE.

Étape 3 : Mme Perrin vous renverra la convention scannée afin que vous la signiez ainsi que les représentants de la structure d'accueil.
NB : IL FAUT LA SIGNATURE A LA FOIS DU TUTEUR DE STAGE ET DU REPRÉSENTANT (ou directeur) DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL.

Étape 4 : Vous renvoyez cette convention dûment complétée au format scanné à votre tuteur pédagogique (Mme Lavergne, M. Grégoire ou Mme Urdician qui la validera, la signera et la renverra à Sophie Perrin).
NB : IL FAUDRA ALORS Y JOINDRE VOTRE ATTESTATION D'ASSURANCE et RAPATRIEMENT.

Étape 5 : Sophie Perrin transmettra ensuite au Doyen. Les exemplaires signés par tout le monde (Tuteur pédagogique et Doyen LCC) vous seront renvoyés avant le stage par e-mail au format scanné par Sophie Perrin.

Les conventions de stage propres à l'entreprise sont acceptées par l'UFR à condition de joindre la convention de stage de l'université, créée sur l'ENT. Consultez l'onglet "commentaire" de votre convention de stage sur ENT afin de connaître l'état d'avancement de votre convention.

NB 1: Aucune convention de stage présentée en cours de stage ou à l'issue du stage ne sera signée.

NB 2 : Vous devez rendre la convention **au plus tard 15 JOURS (stage en France) ou 1 MOIS (stage à l'étranger) avant la date de début de stage,** avec une copie de l'assurance responsabilité civile, en cours de validité et sur laquelle apparaissent vos nom et prénom.

La pratique du stage

Préambule

Il est rappelé que le ou les stages doivent se dérouler soit entre la L2 et la L3 soit en L3. Il est d'une **durée de 300 heures minimum (soit 8 semaines à temps plein ou 16 semaines à temps partiel), dont au moins ou 150 heures en Espagne ou dans un autre pays hispanophone (soit 8 semaines à temps partiel)**. Cette durée est nécessaire pour valider les 12 crédits ECTS du contrat d'études. Le reste du / des stages peut être fait en France. Le tout doit avoir lieu jusqu'au 31 août de l'année de la L3. Les stages seront tutorés et devront donner lieu à un rapport de stage qui sera soutenu devant un jury (voir plus bas pour la méthodologie et le procédé).

NB : Au-delà des 300 heures, le stage est facultatif mais conseillé dans la perspective d'un recrutement ou d'un gain d'expérience dans le milieu professionnel que vous convoitez, en France, en Espagne ou dans un autre pays hispanophone.

Exemples de secteurs et d'organismes où vous pouvez envoyer une candidature pour y effectuer un stage de L2 ou de L3

- Ambassade, consulat, centres culturels
- bibliothèques, médiathèques
- Services administratifs des alliances françaises
- collectivités locales
- Entreprises (de vin, d'olives, etc.) pour la gestion, l'importation/ exportation, la communication autour de nouveaux produits, notamment.
- Théâtre municipal ou associatif, cinéma, autres structures culturelles (cf. à Almagro, Festival de théâtre classique en juillet pour l'organisation duquel les stagiaires pourraient endosser un rôle précis.
- Concerts (programmation) où un lien existe avec l'action culturelle menée dans le cadre du projet de L1 et de L2
- Musées, galeries (cf. Galerie ALEPH)
- Laboratoire de langues (institut universitaire)
- Publicité (à Madrid)
- Office du tourisme
- REPSOL (Puertovillano)
- FICOMIC (Feria del cómic en Barcelona)

Procédure pour demander la bourse "ERASMUS STAGE" :

1) Déposer une demande de convention de stage **avant le 3 février de l'année de départ en Espagne** ou avant le **3 février de l'année passée en Espagne** pour un stage en L3. Il y faut le contenu du stage, le nom du tuteur, de l'entreprise/organisme.

Tél. 04 73 34 66 92

2) Une commission se réunit pour valider le projet ou non (et donc attribuer la bourse ou non). Il y aura un classement et une liste d'attente.

3) La convention de stage proprement dite est à remplir au bureau des stages.

Méthodologie pour le mémoire de stage(s)

Le rapport ou mémoire de stage doit faire **30 pages**.

La soutenance durera **40 minutes**.

NB : Quel que soit le nombre de stages effectués, le pays où ils se déroulent et leur répartition sur une ou sur les deux années, **une soutenance de mémoire de stage UNIQUE** aura lieu à la fin de l'année de L3 au début du mois de juillet ou à la fin du mois de juin.

OBJECTIFS

- Démontrer votre aptitude à mobiliser dans un contexte professionnel des savoirs et savoir-faire techniques, intellectuels et professionnels enseignés au cours de votre formation.
- Décrire les modalités de votre insertion dans une structure professionnelle et la qualité du travail que vous y avez effectué.
- Mettre en perspective cette expérience professionnelle et votre projet.

➤ CONTENU DU RAPPORT

Plan

Un plan en trois parties est recommandé :

Introduction

Elle doit présenter brièvement les circonstances du stage, les motivations qui en ont déterminé le choix, l'inscription du stage dans le projet personnel et professionnel que vous aviez en tête lorsque vous l'avez choisi. NB : Pour autant, ce n'est pas le lieu ici d'en faire le bilan (dire ce que vous y avez apprécié, ce que cela vous a apporté ou encore en quoi cela a influé sur votre projet).

L'introduction annonce également le plan du rapport.

I. Présentation de la structure d'accueil (entreprise, association, institution, etc.)

Localisation, historique, organisation générale, budget, etc.

Environnement économique, institutionnel ou associatif dans lequel s'inscrit la structure (étude de la clientèle et de la concurrence pour un commerce, de l'objet associatif au sein du territoire dans lequel il s'inscrit pour une association, du réseau et des publics pour une médiathèque par exemple...). Analyse des atouts, faiblesses, opportunités, menaces...

présentation du service qui vous accueille, organigramme, spécificités, responsabilités des salariés et/ou des bénévoles (association) et/ou agents de la fonction publique (collectivité).

I. Présentation de la mission effectuée au cours du stage

Nature, intérêt, enjeux de la mission

Etat des lieux

Modalités de sa réalisation, méthodologie adaptée, collaboration avec d'autres membres de l'équipe, responsabilités exercées, résultats obtenus, difficultés rencontrées et solutions apportées

Important : L'analyse doit être privilégiée sur la description des tâches. Il s'agit de rendre compte des enjeux du travail à réaliser et des moyens pour le mettre en œuvre. A titre d'illustration, vous pouvez joindre en annexe quelques documents permettant de mettre en valeur le travail effectué (rapport, étude, plaquette, brochure promotionnelle...) sans oublier de les commenter et de les sélectionner avec soin (ne pas les accumuler inutilement).

II. Présentation du bilan de l'expérience

Principaux acquis ou points positifs pour la structure, préconisations éventuelles.

Principaux acquis ou points positifs pour l'étudiant (mise en pratique de la formation, rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, initiative, autonomie, gestion d'équipe...)

Insuffisances et limites.

NB : Tous ces éléments sont à présenter de manière étayée et nuancée.

Articulation du stage avec le projet professionnel (meilleure connaissance d'une fonction, d'un secteur, d'un domaine, d'une manière de travailler, éclairages pour le choix professionnel futur, etc.)

Conclusion

Elle présente les principales conclusions du rapport (bilan méthodologique, professionnel, théorique, personnel). Une ouverture peut être proposée en lien avec d'autres expériences du même type, des prolongements possibles de la mission ou des perspectives d'évolution de la structure.

Bibliographie / Sources documentaires / Références bibliographiques

Normes typographiques à respecter :

Ouvrage : NOM auteur, Prénom, *Titre en italique*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Année.

Article : NOM, Prénom, « Titre » entre guillemets, *Titre de la revue en italique*, Lieu, Edition, année, numéros de page.

Ouvrages collectifs : liste des collaborateurs (NOM, Prénom...), *Titre*, ...

Source internet : article comme pour les articles publiés et ajouter le nom du site internet ainsi que la date de la consultation.

Les ouvrages sont référencés par ordre alphabétique de nom d'auteur ou, à défaut, de titre.

Si la bibliographie est volumineuse, il convient de l'organiser en rubriques thématiques. L'ordre alphabétique est maintenu à l'intérieur de chaque rubrique.

! Sommaire et table des matières

Le sommaire (*sumario*) se situe en début de rapport, avant l'introduction. Il se compose d'une page qui a pour objectif de donner une vision synthétique du contenu du rapport.

La table des matières se situe à la fin du travail, après la conclusion, les annexes et la bibliographie. Elle est exhaustive et fait apparaître tous les niveaux d'intertitres.

Pour un rapport de stage, le sommaire est généralement suffisant. Il doit faire

apparaître une hiérarchie dans le plan. Ex. I., I.1., I.2..., II., II.1...

Résumés

Le rapport doit présenter un **résumé en français** et un **résumé en espagnol** d'une douzaine de lignes suivis de 4 mots-clés en français et en espagnol. Ils peuvent figurer en quatrième de couverture (dernière page).

Page de couverture (Voir modèle Annexe 1)

NB La page de couverture est suivie d'une page blanche puis d'une page de titre (voir modèle Annexe 2).

Illustrations et annexes

Le choix des illustrations (restreintes car elles interrompent le fil de la lecture) et des annexes (plus volumineuses si besoin car reléguées en fin de rapport sur une page à part entière) doit être un prolongement utile du développement. Il ne s'agit en aucun cas de compléter artificiellement le rapport avec des illustrations et des annexes purement décoratives. Il est impératif de les commenter dans le développement car aucun document ne se suffit à lui-même. Vous devez systématiquement justifier leur intérêt. Il convient également de citer les sources de ces documents quels qu'ils soient et quelles que soient leurs origines (communication personnelle, document interne, manuel, etc.)

Les illustrations comportent un titre et une légende explicative. En fonction du nombre d'illustrations, une table des illustrations peut être proposée en fin de rapport.

Les annexes comportent également un titre et une légende mais sont numérotées et paginées afin de faciliter le renvoi aux annexes au fil de la lecture. Renvoi à faire en note de bas de page. Prévoir une table des annexes qui les précède.

➤ **LA RÉDACTION**

Le rapport ne s'écrit pas au dernier moment. Dès le début du stage, vous devez tenir un journal de bord afin d'y recenser vos notes, les tâches réalisées, rassembler tous les documents nécessaires à la réalisation de votre mission, prendre des photographies, etc.

Le rapport doit être structuré à l'intérieur des parties autour de paragraphes (développement d'une idée). Les phrases nominales sont à proscrire. La formulation doit être claire et le lexique spécialisé, les sigles ou les mots étrangers, notamment, doivent faire l'objet d'une explication à la première occurrence.

Nombre de pages en Licence : 30 pages hors annexes

Police : Times New Roman, taille 12, interligne 1 ½

Justifiez votre texte à droite (cf. paragraphe > justifié).

Pagination en bas à droite (elle ne commence qu'à partir du sommaire)

Notes de bas de page

A utiliser pour citer vos sources, pour expliquer un point ou introduire un commentaire qui n'a pas lieu de figurer directement dans le corps du texte. N'hésitez pas à en faire usage pour faire référence aux travaux mentionnés en

bibliographie et que vous utiliseriez dans votre mémoire.

Un appel de note (exposant numéroté en continu) est placé :

après une citation courte, après le guillemet de fermeture, sans espace intermédiaire

après une citation longue, après le signe de ponctuation finale, sans espace intermédiaire

après le terme à expliquer dans les autres cas

Normes typographiques

Une référence en note de bas de page doit être complète lors de la première occurrence :

Prénom Nom, *Titre*, Lieu, Edition, Année.

A partir de la 2^{de} occurrence non consécutive, la référence est partiellement abrégée à l'aide de la locution latine *op. cit.* (ouvrage cité) : Prénom Nom, ***op. cit.***

Si deux références identiques sont consécutives, il faut utiliser : ***Ibíd. ou Ídem (accents en espagnol, pas en français)***

Par ailleurs, veillez à bien utiliser des tabulations (retraits) à chaque début de paragraphe pour signaler une nouvelle idée. Du reste, attention de ne pas trop fragmenter votre texte. Il est de convention d'aller à la ligne à chaque fois que l'on souhaite exposer une nouvelle idée (une idée = un paragraphe).

NB : Ne jamais introduire de ponctuation dans les titres ou sous-titres.

Quelques conseils

Mettez toujours les noms de famille des personnes que vous citez pour la première fois, même si vous les connaissez très bien, et ne montrez aucune familiarité vis-à-vis d'elles. Le contenu doit rester strictement professionnel.

➤ **PLAGIAT**

ATTENTION : toute source utilisée doit être référencée en note de bas page. Toute citation doit figurer entre guillemets avec renvoi en note à son auteur, le plus souvent en note de bas de page pour ne pas couper le fil de la lecture. Toute citation non identifiée comme telle s'apparente à un plagiat et expose, selon son volume, à la non-validation du travail remis. Tout « copié-collé » intempestif est lourdement sanctionné.

➤ **RELIURE**

Prévoir une marge à gauche pour la reliure (les spirales sont à privilégier). Veillez donc à conserver un espace à gauche suffisant entre le bord de la feuille et le début de votre texte.

➤ **SOUTENANCE**

La soutenance est un exercice professionnel qui vient parachever l'expérience du stagiaire et permet aux membres du jury d'évaluer la capacité de l'étudiant à exposer son analyse avec rigueur et dynamisme.

La soutenance dure environ **40 minutes : 20 minutes de présentation et 20 minutes d'entretien**. Elle se déroule en français mais l'espagnol peut être utilisé ponctuellement (et inversement pour le stage réalisé en Espagne).

Contenu de la soutenance

rappeler de manière claire et synthétique les enjeux et le déroulement du stage

mettre en valeur la mission réalisée (projeter ou apporter vos réalisations)
insister sur le bilan objectif et subjectif

en fonction du temps restant : choisir d'approfondir un aspect en particulier ou bien partir des conclusions pour approfondir l'analyse des préconisations. L'apport d'informations postérieures à la remise du rapport est envisageable et apprécié.

Comment préparer la soutenance ?

préparer des fiches synthétiques pour vous aider à suivre un plan préétabli mais ne jamais lire des notes trop rédigées pour éviter une présentation trop monotone, laquelle traduit soit un manque d'assurance soit un manque de maîtrise du sujet.

outils de présentation : si vous réalisez un support informatique (diaporama type power point...), sélectionnez scrupuleusement les informations qui doivent faciliter la compréhension de l'exposé et ne pas parasiter l'écoute. Bien maîtriser la synchronisation entre l'image et la présentation orale.

élocution : gérer le débit (ni trop lent, hésitant ni trop rapide).

ménager des transitions entre les parties de l'exposé oral.

correction de la langue : soigner son langage, registre soutenu pour éviter toute familiarité de la langue orale.

gérer le temps de la présentation orale pour éviter d'être interrompu par le jury en cas de dépassement.

Quelques conseils pour la prestation orale lors de la soutenance

- Il convient d'envoyer le mémoire aux membres du jury au plus tard deux semaines avant la date de soutenance aux formats pdf et papier.
- Il est OBLIGATOIRE de venir avec son mémoire le jour de la soutenance afin que vous puissiez suivre avec le jury lorsque celui-ci vous fait une remarque en citant telle ou telle page.
- L'exposé oral et l'entretien qui suit sont à considérer comme étant dans un cadre professionnel. Vous devez, à ce titre, vous exprimer dans une langue irréprochable et non populaire.
- Vous devrez prendre des notes lors de la soutenance pour que les éléments de correction donnés par les membres du jury vous soient profitables dans votre cursus post-licence. Cela montre aussi que vous témoignez de l'intérêt à ce dont vous informez les membres du jury.

➤ **CRITERES D'EVALUATION**

de la soutenance

qualité de la soutenance orale (pertinence des contenus, outils de présentation utilisés)

qualité des réponses au jury

correction de la langue, fluidité et expressivité, organisation et respect du temps, apport original / rapport, comportement interactif, attitude professionnelle

du rapport

volume du rapport, illustrations, notes, style/orthographe, bibliographie, analyse structure, étude contexte, analyse des missions, choix et analyse des annexes, qualité du bilan, lien projet personnel

du stage

qualité du stage établie par le tuteur professionnel

**Vous trouverez un modèle de page de couverture et un de page de titre
aux pages suivantes**

ANNEXE 1. MODELE DE PAGE DE COUVERTURE

LOGO de la structure universitaire de départ
universitaire d'accueil

LOGO de la structure

Département d'Études Hispaniques
Licence Mention Etudes Européennes et Internationales
Parcours Etudes Franco-Espagnoles

TITRE
Sous-titre

Auteur du rapport : NOM Prénom

Tuteur universitaire
NOM Prénom, fonction

Tuteur professionnel
NOM Prénom, fonction

Année universitaire 201.../201...

ANNEXE 2. MODELE DE PAGE DE TITRE

LOGO de la structure universitaire de départ
universitaire d'accueil

LOGO de la structure

Licence Mention Etudes Européennes et Internationales
Parcours Etudes Franco-Espagnoles

NOM Prénom de l'étudiant

Stage effectué du ../../.. au ../../..

à

Lieu du stage – Nom de la structure et adresse

Sous la direction de :

NOM Prénom, tuteur universitaire
NOM Prénom, tuteur professionnel

Rapport soutenu le ../../..
Département d'Études Hispaniques
UFR Langues, Cultures et Communication - Université Clermont Auvergne
34 avenue Carnot 63000 Clermont-Ferrand

UFR LANGUES, CULTURES ET COMMUNICATION

Calendrier des activités pédagogiques Année universitaire 2017-2018

Réunions de rentrée

Cours du semestre 1 : 12 semaines

Semestre 1

Vacances de Toussaint

Semaine pédagogique / rattrapages

Examens 1^{er} semestre, 1^{ère} session

Délibérations

Affichage des résultats de 1^{ère} session sur l'ENT à partir du
Vacances de Noël

Semestre 2

Vacances d'hiver

Vacances de Printemps

Semaine pédagogique / rattrapages

Examens 2^{ème} semestre, 1^{ère} session

Délibérations

Affichage des résultats de 1^{ère} session sur l'ENT à partir du

Examens 2^{ème} session (pour les 2 semestres)

Délibérations

Affichage des résultats de 2^{ème} session sur l'ENT à partir du

Du lundi 4 au vendredi 8 septembre 2017

Du lundi 11 septembre au vendredi 8 décembre 2017

Du vendredi 27 octobre 2017 après les cours au lundi 6 novembre 2017 au matin

Du lundi 11 décembre au vendredi 15 décembre 2017

Du lundi 18 décembre 2017 au vendredi 19 janvier 2018

(sauf Masters)

Jeudi 8 février 2018 *(sauf Masters)*

Lundi 12 février 2018

Du vendredi 22 décembre 2017 après les cours au lundi 8 janvier 2018 au matin

Du lundi 22 janvier au vendredi 4 mai 2018

Du vendredi 16 février après les cours au lundi 26 février 2018 au matin

Du vendredi 6 avril après les cours au lundi 23 avril 2018 au matin

Du lundi 7 mai au vendredi 11 mai 2018

Du lundi 14 mai au samedi 26 mai 2018 *(sauf Masters)*

Mercredi 6 juin 2018

Lundi 11 juin 2018 *(sauf masters)*

Du lundi 25 juin au vendredi 6 juillet 2018

Vendredi 13 juillet 2018 *(sauf masters)*

Mercredi 16 juillet 2018 *(sauf masters)*